

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2313 - JEUDI 21 MAI 2015

Enjeux de l'heure

L'UDPS participera au dialogue

Ce grand parti de l'opposition, à en croire son porte-parole Bruno Tshibala, prendra part à ce forum pour résoudre le contentieux électoral de novembre 2011 et préparer les élections générales de 2015-2016 en débattant notamment sur la nécessité d'élaborer un calendrier électoral consensuel et de la mise en place d'un audit externe du fichier électoral. Telles sont, de l'avis de l'UDPS, les matières devant figurer à l'ordre du jour de ce dialogue censé se tenir dans un format réduit avec une quarantaine de participants équitablement répartis entre les tenants du statu quo et ceux qui militent pour le changement.

Pour l'UDPS qui reste dans l'esprit de l'Accord de paix d'Addis-Abeba prônant une médiation internationale, il ne sera nullement question de contourner les exigences constitutionnelles régissant les échéances électorales ni favoriser un quelconque glissement. [Page 12](#)



Etienne Tshisekedi entouré par quelques cadres de son parti

AFFAIRE DIAMANT BLANC DE 822 CARATS

Les ONG de droits de l'Homme sollicitent l'implication du chef de l'État

Pour ces organisations, la restitution de cette pierre précieuse à son acquéreur est un gage des efforts du président de la République dans la lutte pour la bonne gouvernance, l'État de droit, les

droits de l'Homme et la démocratie. Dans une lettre ouverte adressée le 19 mai à Joseph Kabila, des ONG congolaises de droits de l'Homme lui ont rappelé ses promesses faites pour la restitution

du diamant blanc de 822 carats à son propriétaire, Théodore Mbiya Kalala.

Citant des sources concordantes, ces ONG ont noté que cette pierre précieuse qui avait été

gardée sous scellées à la Banque centrale du Congo se trouverait actuellement à la présidence de la République. Les interventions des personnalités officielles prétendant agir au nom du chef de

l'État pour obtenir la restitution du diamant n'auraient pas eu d'effets escomptés, font observer les signataires de la correspondance sus-évoquée.

[Page 13](#)

MUTATION

Les artistes pour la reconversion du Palais du peuple en Palais de la culture

La demande, formulée à l'endroit de leur ministère de tutelle, fait partie des recommandations de la cinquantaine des participants aux travaux organisés à l'Hôtel Venus du 15 au 18 mai dans l'objectif de poser les bases du processus de transformation des associations culturelles en entreprises culturelles créatives. L'initiative du ministère de la Culture et Arts a rencontré l'adhésion des artistes qui ont trouvé là une occasion d'émettre une série de recommandations dont celle de la « restitution du Palais du peuple aux artistes ». Inscrite en second lieu dans les exigences formulées dans leur plaidoyer collectif rendu le 19 mai par le metteur en scène Nzey Van Musala, cette recommandation vient s'appuyer sur la première abordant la question des infrastructures culturelles.

[Page 14](#)

Photo de famille des participants

« MBATA YA BAKOLO » II

La VSV préoccupée par la reprise de l'opération

Selon la Voix des sans-voix, plus de deux-cents ressortissants de la RDC en situation irrégulière refoulés du Congo-Brazzaville ont débarqué lundi et mardi au Beach Ngobila. La nouvelle opération de police lancée par la République du Congo destinée à combattre l'immigration clandestine circonscrite à Pointe-Noire et Dolisie n'est cependant pas exempte de toute critique. Selon l'Église catholique congolaise et une ONG locale, elle serait entachée « de nombreuses violations des droits de l'Homme ». Tout en demandant au gouvernement de prendre des mesures pour accueillir et héberger les personnes refoulées de Brazzaville, la VSV exhorte la communauté internationale « d'interpeller le plus tôt possible » les responsables des bavures policières ayant entaché ladite opération pour que les expulsions aient lieu « dans des conditions respectueuses de la dignité humaine ».

[Page 12](#)

ÉDITORIAL

Observons

La série de rencontres entre la plus haute autorité de l'État, le Président Denis Sassou N'Guesso, et les différentes composantes de la société civile qui vient de débiter présente au moins un avantage : celui de montrer de façon claire qui entend débattre sérieusement sur l'avenir de nos institutions et qui prétend imposer sa volonté au peuple congolais sans le consulter. On peut donc tenir pour certain qu'elle réservera quelques bonnes et mauvaises surprises.

Aux quatre phases que nous avons décrites ici même – dialogue dit inclusif, référendum, changement de la Constitution, élection présidentielle – s'en ajoute une cinquième qui est celle de la consultation préalable des forces vives de la nation par le chef de l'État avant l'ouverture du débat public. Ceci dans le strict respect des principes démocratiques qui nous régissent et dans un esprit d'ouverture que l'on observe rarement sur la scène internationale.

L'avantage que présente ce long processus est qu'il donnera une réelle légitimité aux réformes sur lesquelles le peuple congolais sera appelé à se prononcer. Nul, en effet, à l'issue de ce parcours, ne pourra dire que la réforme de nos institutions s'est faite dans l'ombre, dans l'obscurité, à l'insu des citoyens et des organisations, politiques ou autres, qui les représentent. Menée au grand jour sans que la moindre pression s'exerce sur celles et ceux qui y prendront part, la concertation qui démarre s'achèvera avec une consultation populaire dont personne ne pourra nier le caractère démocratique.

S'il est un conseil que l'on peut aujourd'hui donner aux partis politiques, c'est donc bien celui de réfléchir sérieusement avant de refuser la main tendue par les plus hautes instances de l'État. Déjà perçus comme peu représentatifs par l'opinion, ils risquent fort de perdre toute crédibilité et de n'être plus écoutés que par les quelques médias étrangers pour qui l'Afrique reste une terre de sauvages, un continent qui n'est toujours pas « entré dans l'Histoire ».

La consultation nationale étant lancée, voyons comment se comporteront les personnalités et les organisations ou formations qui vont y prendre part. Tout indique aujourd'hui que le proche avenir nous réservera quelques surprises.

Les Dépêches de Brazzaville

PALAIS DU PEUPLE

Le MCDDI ouvre le bal des consultations initiées par le chef de l'État

Il est 16 heures 00, ce 20 mai, lorsque la délégation du MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), conduite par le secrétaire général de cette formation politique entre dans la salle des ambassadeurs du Palais du peuple. Guy Brice Parfait Kolelas, ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État, est accompagné de cinq dirigeants de son parti. Parmi ceux-ci : le ministre de la Pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambelela.

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est assisté de son directeur de cabinet, le ministre d'État Firmin Ayessa et du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. « J'accueille les dignitaires du MCDDI, les vrais dignitaires du MCDDI », dit le président de la République qui salue la délégation debout alors qu'est annoncée l'entrée en salle de celle-ci, Guy Brice Parfait Kolelas avance d'un pas libre, sourire aux lèvres, en lançant : « Monsieur le président de la République ». Les consul-

tations peuvent commencer. À huis clos.

Parti membre de la majorité présidentielle, le MCDDI a depuis un moment déclaré son opposition à un éventuel changement de la Constitution du 20 janvier. Ce sujet divise la classe politique congolaise. Mais le MCDDI a vu dans l'invite du chef de l'État, une occasion propice d'échanger de vive voix avec lui et pourquoi pas de réitérer son point de vue sur le débat en cours qui porte aussi sur la réforme des institutions. Ce pourrait être aussi le moment bienvenu de mieux préciser sa pensée, le dialogue ayant parfois la vertu de briser les tabous.

« Je salue l'initiative du président de la République, qui est le père de la nation », a déclaré le Secrétaire général du MCDDI, au sortir de l'audience. Parfait Kolelas a par ailleurs confirmé la position de son parti sur la Constitution disant qu'il y a lieu d'envisager sa révision et non son changement. « Le président recevra les autres délégations et saura faire la

synthèse de toutes les propositions », a-t-il conclu.

La série des audiences s'est poursuivie avec les Partis du Centre menés par Jean Michel Bokamba Yangouma. Ambiance également détendue ici où, le président de la République taquine le chef de délégation : « Au fait, pourquoi tu es au centre? C'est un peu bizarre... ». Réponse de l'intéressé : « Où vouliez-vous que je fusse? ». Pour l'essentiel, les partis du Centre soutiennent la réforme des institutions et invitent à la tenue d'un dialogue inclusif pour parvenir de manière consensuelle à cette fin.

« Nous sommes venus pour dire au Président de la République que nous tenons à ce qu'il y ait un dialogue avec une bonne préparation et qui accouche de bons résultats » a insisté Jean Michel Bokamba Yangouma.

Les audiences du jour ont été bouclées par la délégation de l'Union de la République conduite par Benjamin Bounkoulou.

Gankama N'Siah

RENCONTRE CITOYENNE

Le Centre gauche propose la nomination d'un médiateur national

L'annonce en a été faite, le 19 mai, par le coordonnateur de ce parti politique, Maurice Kinoko, au terme des retrouvailles avec la Coordination des associations et réseaux de la société civile au Congo (Caresco) que dirige Yves Bernard Mahoungou Massila.

La proposition, explique Maurice Kinoko, converge avec le point de vue de la Caresco. « Nous avons remarqué que la Caresco partage les mêmes points de vue avec le parti Centre gauche. Nous avons

proposé la nomination d'un médiateur national, la Caresco propose la mise en place d'un comité de médiation qui est à peu près la même chose », a-t-il indiqué.

D'après Maurice Kinoko, la rencontre avec la Caresco a été le lancement du dialogue citoyen à Brazzaville. Les échanges ont porté sur l'avenir institutionnel et la gouvernance électorale. À cet effet, la Caresco a été informée de la mise en place d'un programme du parti appelé le dialogue citoyen. Ce programme, poursuit-il, vise à aller

vers les composantes de la société pour expliquer, échanger et faire comprendre aux institutions, administrations et bien d'autres la vision du parti sur la question.

Rappelons que le président de la Caresco a relaté l'historique de la coordination. « Cette coordination est l'émanation des états généraux de la société civile. Les politiques doivent se communiquer avec la société civile qui a environ 99% de la population », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Mabio Mavoungou Zinga boycotte le congrès du RDPS

Alors que le congrès du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) se tient à Pointe-Noire du 22 au 23 mai, le deuxième vice-président dudit parti, le député Mabio Mavoungou Zinga a organisé un point de presse le 20 mai à l'hôtel du port pour annoncer en présence de ces militants, son refus de participer à ce congrès.

Mabio Mavoungou Zinga fonde son argumentation sur deux raisons à savoir le nom respect du corps électoral et la source illicite de financement du congrès. « Nous n'allons pas au congrès parce que plusieurs cadres du parti sont laissés sur le carreau. De façon rétrospective nous devons savoir qu'à la mort du président Jean Pierre Tchistère Tchicaya, le parti était disséqué en deux. En plus du statut primaire aux statuts révisés par l'une ou l'autre partie, les dispositions prévoient que ne doivent prendre part au congrès que les membres du comité directeur et les délégués des fédérations. A partir du moment où, nous étions déjà en deux ailes, il va falloir prendre comme corps électoral les membres des deux comités directeurs ce qui ne s'est pas fait. Jusque que là, 88% des membres du comité directeur qui émanent de l'autre branche du parti sont présents au congrès mais, tous ceux qui étaient avec moi ne sont pas là. on se demande qui est membre du comité directeur et qui ne l'est pas », déplore-t-il.

Le deuxième problème, c'est le financement même du congrès, a-t-il ajouté. « Les statuts stipulent que le financement doit émaner des militantes et militants du parti donc, il faut une levée des fonds qui soit conforme à l'esprit du parti et même à la morale. Hors à l'espèce, le financement du congrès vient des partis extérieurs alors que la main qui donne est toujours au dessus de celle qui reçoit. Ce qui veut dire qu'ils ont préparé forcément un candidat pour faire du RDPS un jouet. Nous ne voulons pas en arriver là. nous sommes un RDPS décomplexé. Nous disons non à leur argent, nous pouvons nous-mêmes trouver au travers de nos cadres et militants les fonds nécessaires pour organiser notre congrès. Pourvu qu'on s'assaye et qu'on fasse appel à ceux qui peuvent nous aider », estime Mabio Mavoungou Zinga.

En effet, selon lui, le but de ce financement extérieur permettra aux donateurs de continuer à manipuler la marionnette qu'ils vont mettre en place pour pouvoir aboutir à des conclusions fantaisistes du genre « oui au changement de la constitution ou à la révision totale », a souligné le deuxième-vice président du RDPS. S'agissant des concertations entrepris par le président de la République avec les forces vives de la nation, l'orateur parle d'une fuite en avant. « On n'a pas besoin des concertations. Nous avons une constitution, celle du 20 janvier 2002. Ce qui nous intéresse qu'on nous dise, venez pour la mise en place d'une commission électorale véritablement indépendante. Si c'est le cas, tous les partis politiques accepteront et ensemble nous allons nous asseoir de façon républicaine pour reprendre le recensement administratif spécial afin qu'on ait un corps électoral viable. »

Charlem Léa Legnoki

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Ongogni adhère à l'idée du changement

C'est au cours d'une rencontre citoyenne entre Jean Claude Gakosso, député de la circonscription unique d'Ongogni et les populations de cette sous-préfecture, le week-end dernier, que celles-ci ont fait entendre leur voix massivement en adhérant à l'idée du changement de la Constitution du 20 janvier 2002 par le biais d'un référendum.

L'actualité continentale et nationale est marquée par quelques soubresauts : attaques par-ci, consultations et changements de constitution par-là. En vue de faire comprendre les enjeux de l'heure à sa base, Jean Claude Gakosso a réuni ses mandants, venus des 55 villages qui composent la sous-préfecture d'Ongogni. Il a fait le tour d'horizon de l'actualité sous régionale marquée par les attaques à répétition de Boko Haram contre le Cameroun et le Tchad, l'instabilité à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et au Burundi, pour appeler les populations d'Ongogni à suivre la voie de la paix qu'incarne le président Denis Sassou Nguesso. Ensuite, il les a informés de l'organisation par le gouvernement cette année, de deux grands événements d'envergure que sont la dixième édition du festival panafricain de musique (Fespam) en juillet prochain, et les onzième jeux africains en septembre.

Il faut manger les fruits mûrs

C'est la réaction d'un sage du district d'Ongogni en réponse à l'exposé de Jean Claude Gakosso, député de la circonscription. « Ongogni est une terre de sagesse. Nous préférons manger des fruits mûrs qui n'agacent pas les dents. Le président Denis Sassou N'Guesso est ce fruit mûr, parce qu'il est un homme d'expérience que nous connaissons bien et qui sait supporter nos caprices. Et c'est sous sa houlette que nous avons vu Ongogni se méta-



Jean Claude Gakosso s'adressant à ses mandants



Les sages du district d'Ongogni

morphoser. Nous lui sommes infiniment reconnaissants, et prêts à le soutenir jusqu'à la fin. »

Réponse du berger à la bergère, Jean Claude Gakosso qui n'est pas resté insensible aux propos si forts du sage, a déduit qu'à Ongogni, le président Denis Sassou N'Guesso est en terre conquise. La population le soutient sans ambiguïté et sans réserve. Lui qui le savait, tenait à sonder l'opinion et à jauger son amour pour le

chef de l'Etat. Car lorsque les gens ont pris la parole, la seule chose qu'ils ont dite est que le président continue à travailler. Et Jean Claude Gakosso de penser que les Congolais doivent être honnêtes avec eux-mêmes et reconnaissants envers les hommes de bien.

« Il est vrai qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, mais le président Sassou fait du bon travail. Ce n'est pas un demi-Dieu, mais un humain comme vous et moi. A mon humble avis comme à celui de la majorité, il est question que le président Sassou continue de faire le travail qu'il entreprend ; parce que c'est bien pour notre

pays qu'il le fait. On ne doit pas faire le changement pour le changement. Je suis de ceux qui pensent qu'il doit rester. Notre chemin est tracé, nous soutiendrons le président Sassou jusqu'à la fin. Je ne vois pas pourquoi les Congolais devraient être indifférents aux œuvres réalisées par le chef de l'Etat », a-t-il conclu.

Bruno Okokana

CLIMAT DES AFFAIRES

Lancement d'un recensement pour les PME et l'artisanat

Le recensement lancé le 20 mai à Brazzaville fait suite à celui réalisé en 2012, jugé incomplet. Il s'agit désormais de disposer d'une base de données fiables sur ce secteur.



Le présidium des travaux

L'opération permettra au gouvernement et à ses partenaires de disposer des statistiques fiables et actuelles sur les PME.A. Cofinancé avec la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du projet d'Appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et de la diversification de l'économie (Pacade), ce recensement vise également à améliorer les capacités des acteurs intervenant dans ce secteur qui est un moteur de diversification de l'économie et de création d'emplois. « Produire des données statistiques

fiables sur une base solide et régulière devient un acte déterminant de notre gouvernement pour mieux préparer l'avenir des entreprises congolaises et de l'entrepreneuriat dans notre pays », a déclaré la ministre des PME, Adélaïde Mougani.

Ajoutant « que le présent recensement, qui va toucher un segment transversal très représentatif de l'économie nationale, venant après celui opéré récemment au niveau de l'agriculture, constitue un jalon supplémentaire dans la

réalisation des statistiques économiques générales qui font encore défaut dans notre pays ». Soulignant pour sa part la nécessité pour le Congo de disposer d'un répertoire d'entreprises fiables, le coordonnateur du Pacade, Joseph Mbossa, a affirmé que ce recensement permettra d'améliorer la connaissance de tous les acteurs : le nombre des PME et artisans, le profil des promoteurs, la répartition spatiale, les branches d'activités, les besoins, les contraintes ainsi que les opportunités d'affaires. L'économiste pays de la BAD, Nouridine Kane Dia, souhaite la réussite de ce projet qui facilitera la compréhension des contraintes et défis auxquels fait face ce secteur. C'est ainsi que les entrepreneurs, artisans, promoteurs et responsables d'entreprises ont été invités à collaborer avec les équipes qui seront déployées sur l'ensemble du territoire national.

Ce secteur fait face à certaines difficultés. On cite : le manque de réglementation, l'inadaptation de la fiscalité et le problème d'accès au financement, la lenteur administrative, les coûts élevés des facteurs de production, les faiblesses des structures d'appui, etc.

Toutes ces contraintes justifient la mauvaise place qu'occupe le Congo dans le classement Doing business de la Banque mondiale : 178^e place en 2015.

Lopelle Mboussa Gassia



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Fourniture de matériels de dragage au GIE-SCEVN / Bangui, République Centrafricaine

Le Groupement d'intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables CONGO/RCA (GIE-SCEVN), sur financement de l'Union Européenne, envisage d'attribuer un marché de fournitures pour l'acquisition de matériels de dragage en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offres et l'avis de marché détaillé peuvent être obtenus gratuitement sur le site web du GIE-SCEVN (www.gie-scevn.com), rubrique publication.

La date limite de remise des offres à la Représentation du GIE-SCEVN à Bangui (RCA) sise à Kolongo est fixée au 22 juillet 2015 à 10 heures, heure locale. Aucune offre ne sera acceptée après cette date limite.

L'ouverture des offres en séance publique, devant les soumissionnaires qui le souhaitent, aura lieu le 22 juillet 2015 à 12 heures, à la Représentation du GIE-SCEVN à Bangui (RCA).



DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME
711 g+242 94.00.52
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

no 005/PAPN/DOI/CPM/2015 du 20 mai 2015

Réf. ACQUISITION DE TRENTE TROIS (33) ORDINATEURS ET L'INSTALLATION DU SYSTEME D'EXPLOITATION DE LA DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE.

1. La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire a prévu dans son budget annuel 2015 des fonds pour financer l'acquisition en lot unique de trente trois (33) ordinateurs et l'installation du système d'exploitation, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché faisant l'objet de la présente consultation.
2. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture de trente trois (33) ordinateurs et l'installation du système d'exploitation.
3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions (conformément aux conditions stipulées dans le Code des Marchés publics de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics « ARMP ») ci-après: statuts de la structure; enregistrement au ministère du Commerce; références bancaires; dossier fiscal, etc.....
4. Les candidats potentiels intéressés par cet avis public d'appel d'offres et souhaitant participer à cette consultation, peuvent se renseigner tous les jours ouvrés du lundi au vendredi de 7h30 à 16 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous. Ils peuvent également s'en procurer contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.
5. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse (l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 08 juin 2015 à 11 heures 00; l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés, dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire située au 2^{ème} étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
6. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers à l'adresse ci-dessous:

DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
B.P. 711 POINTE-NOIRE/ REPUBLIQUE DU CONGO
Email: info@papn-cg.org

Fait à Pointe-Noire, le 18 MAI 2015

Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire

Pascal NGOTENE

Scanner - Radiologie numérique - Endodontie - Parodontologie - Implantologie - Prothèse - Pédiodontie - Orthodontie

Cabinet Dentaire SEMINET

OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Secrétaire médicale

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche trois (3) secrétaires médicales bilingues (Français - Anglais) jeunes diplômées même sans expérience professionnelle pour les deux cabinets (Pointe noire et Brazzaville).

Les candidates retenues suivront une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail: secretariat-bzv@cdseminet.com; secretariat-pnr@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.
Nb : les candidates de Pointe noire doivent résider à Pointe - Noire.

Date limite des dossiers le 22 mai 2015.

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 23 Mai 2015 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la société Afric à Mpila. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- 5 Land Cruisers manuelles
- 2 Chevrolets Impala automatiques
- 1 Chevrolet Suburban automatique
- 1 Groupe électrogène, marque Ghaddar, 30 KVA
- 1 Groupe électrogène, marque Olympia, 20 KVA
- 2 Groupes électrogènes, marque Olympia, 40 KVA
- 1 Groupe électrogène, marque ONAN, 30 KVA

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 21/05/2015 et Vendredi 22/05/2015 de 9H00 à 16H pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES SUR PLACE!!!

SOYEZ LES BIENVENUS

IN MEMORIAM



24 mai 2010 – 24 mai 2015, voici cinq (5) ans que disparaissait, Henri Babouri Aliby. En ce triste anniversaire, les familles Abomangoli et Ngandongo Aliby demandent à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Des messes d'action de grâce en sa mémoire, seront dites le dimanche 24 mai à 06 heures 15, en les paroisses : Sainte-Marie de Ouenzé à Brazzaville et le 7 juin à Rome en Italie en l'église Sainte-Maria-Maggiore.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Ce qui est important pour nous Africains, c'est que nous devons développer un nouveau discours sur l'Afrique qui va être repris par les médias et les analystes. »

Donald Kaberuka, président de la Bad, *Le Soleil*, 19 mai 2015

« Les hommes politiques ne sont pas les agents de la circulation des idées, triant les bonnes des mauvaises, décrétant lesquelles ont droit de cité, lesquelles doivent être bannies. »

Pascal Bruckner, romancier et essayiste français, *Le Monde* 17 mai 2015

« Il ne peut y avoir de révolution que là où il y a conscience. »

Jean Jaurès cité par Renaud Lambert (scénariste) et Allan Popelard (Institut français de Géopolitique), *Le Monde diplomatique*, octobre 2013

« Quant à la démocratisation, il ne faut pas la voir que comme un droit de voter. C'est surtout l'égalité devant l'accès à la santé, aux soins, aux engrais agricoles, aux transports, etc. La liberté ce n'est pas seulement celle de l'expression, mais aussi celle de se mouvoir... »

Jacques Godfrain, ancien ministre français de la coopération, *Le Soleil*, 18 mai 2015

« Il faut que la science puisse servir de base pour la décision publique, tout en écoutant les citoyens »

Carlos Moedas, commissaire européen chargé de la recherche, de la science et de l'innovation, *Le Monde* du 20 mai 2015

CLIMAT D'AFFAIRES

Les Saoudiens investissent dans l'hôtellerie au Congo

Deux ans et demi sont estimés pour la construction d'un hôtel 5 Étoiles de haut standing à Brazzaville, en face du majestueux fleuve Congo. Ce projet est l'aboutissement d'un long processus démarré depuis novembre 2013.

C'est le ministre d'État, Gilbert Ondongo, qui a posé, le 20 mai à Brazzaville, la première pierre des travaux du futur édifice du groupe Al Othman Real Estate Congo (Orec). Trente mois, telle est durée annoncée des travaux.

Les partenaires du royaume d'Arabie saoudite s'allient au gouvernement du Congo qui veut moderniser la façade flu-

les plus attrayants, à savoir le bord du fleuve Congo, il va s'inscrire dans la nouvelle dynamique de Brazzaville, qui est celle de regarder le fleuve et non plus de lui tourner le dos comme jadis.

Un édifice qui s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie, la dynamisation du partenariat public-privé, dans le secteur du tourisme. Il sera dressé sur une superficie de 35 000m² et organisé autour de 5 ensembles, au-delà de la vision initiale des hôtels. Le premier ensemble comportera le bâtiment principal de 17 étages avec tout le confort possible.

et devrait participer à 10% au produit intérieur brut national. « En effet, après la réhabilitation de l'hôtel Mbamou Palace et la très prochaine reprise de l'hôtel Cosmos, nous voilà dans une perspective d'un complexe hôtelier, haut de gamme », a indiqué le directeur général du Tourisme, Charles Nganga.

Le développement du tourisme requiert des établissements d'hébergement de qualité pour mieux appliquer la tryptique : déplacement, réceptif et motif de séjour. Le gouvernement consent des efforts mais Brazzaville reste confrontée à un



L'hôtel vue sur le fleuve, photo adiac

viale, à travers l'aménagement de nouvelles infrastructures. Ils veulent participer à cette vision dans le secteur du tourisme qui a un impact sur les autres secteurs économiques.

« Cet hôtel n'est pas simplement un hôtel de luxe. Il offrira au Congo et à chaque étranger, la jouissance complète ; que ce soit au niveau du standing, du restaurant, du shopping center, de la salle de cinéma, du théâtre, du casino, ses villas privées, son terrain de football, de basket, de ses deux quais, (...) », s'est ému, le directeur général du groupe Orec, Chadi salim. Ce complexe hôtelier changera le paysage de Brazzaville. Etant placé à l'un des endroits

Le deuxième s'ouvre sur le bâtiment de loisir d'une superficie de 2500m². Le troisième ensemble sera dressé sur 4 étages avec un mini hall étendu sur 5000m². Le quatrième regroupera une série de 6 villas de 250m² l'une, et le dernier est réservé à la direction du complexe qui s'occupera de la gestion et de la formation du personnel qui y travaillera. Il est aussi prévu un parking pouvant contenir 200 véhicules.

Le département du Tourisme le place déjà comme l'un des fleurons de l'hôtellerie congolaise. Il estime que ce complexe hôtelier à venir ouvre une longue perspective pour le secteur du tourisme au Congo. Celui-ci occupe une place non négligeable de l'économie du pays

déficit de chambres de luxe lorsqu'elle abrite de grandes rencontres internationales. Le gouvernement pense que cet établissement viendrait tant soit peu soulager cette faiblesse.

Les investisseurs ont rendu gloire à Dieu de l'aboutissement de ce projet. Ils ont aussi sollicité du gouvernement du Congo la réalisation rapide de ce projet. La cérémonie consacrée à la pose de la première pierre a connu la présence de la conseillère du chef de l'Etat, Claudia Sassou Nguesso ; du ministre délégué de l'économie fluviale et des voies navigables, Gilbert Mokoki ; de l'administrateur maire de Poto-poto, Jacques Elion et de plusieurs autres invités.

Nancy France Loutoumba

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	18 au 22 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com



NÉCROLOGIE

Les enfants Mazikou et petits-fils ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur regretté père et grand-père Guillaume Mazikou, alias, PDG La Guillau, propriétaire des hôtels Gramilia.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial n°88 rue Djoué sur l'avenue Terre-jaune à Mougali.

L'inhumation à lieu le samedi 23 mai 2015 selon programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h00 : recueillement au domicile familial, n°88 rue Djoué croisement avec l'avenue Terre-jaune à Mougali ;
- 11h00 : départ pour l'église Saint-Esprit de Mougali ;
- 12h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
- 14h00 : fin de cérémonie.



Les enfants Bugnambe informent parents, amis et connaissances du décès de leur père Henri Michel Bagnambe, décès survenu le 10 mai 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Ndolo n°23 à Talangai vers la pharmacie Vert d'ö.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Programme des obsèques :
Jeudi 21 mai 2015.

- 9h00 : levée de corps à la morgue de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile rue Ndolo n°23 à Talangai vers la pharmacie Vert d'ö.
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition
CONGO

HORS SÉRIE N° 43 - Mai 2015



AFRICA OIL & GAS CORPORATION

1^{er} GROUPE PÉTROLIER PRIVÉ CONGOLAIS

aogc-congo.com

Interviews

- Jean-Jacques Bouya :**
Ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands Travaux
- Alain Akouala :**
Ministre des Zones Économiques Spéciales
- Antoine N'Gakosso :**
Directeur général de la Direction générale des Impôts et des Domaines
- Crespin Simedo Pereira :**
Associé et directeur juridique et fiscal EY Congo et EY RDC
- Fatima Beyina-Moussa :**
Directrice générale de la Compagnie aérienne ECAir et présidente de l'AFRAA
- Pierre Narcisse Loufou :**
Directeur général du Groupe Africa Oil & Gas Corporation
- Christophe Guyant :**
Directeur général de Cotecna Congo
- Arnaud Noumazalay :**
Directeur général de SECURITZ-CONGO
- Sylvestre Didier Manvouezela :**
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire
- Lazare Komi Noulékou :**
Directeur général d'Ecobank Congo
- Calixte Médard Tabangoli :**
Directeur général de la Banque Postale du Congo
- Wilfrid Albert Ossie :**
Directeur général d'Assurances et de Réassurances du Congo
- Éric Massbou :**
Directeur général de Gas Savoye Congo
- Dieudonné Ndinga Moukala :**
Directeur général des MUCODEC
- Louis-Marie Joachim Djama :**
Directeur général des Mines
- Frédéric Massalo :**
Directeur du Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation
- Lambert Imbalo :**
Directeur du Service national du refinancement
- Clément Mierassa :**
Président du PSDC/Opposition

**Référendum :
que choisiront
les Congolais ?**

**À PARTIR DU 20 MAI
DANS VOS KIOSQUES !**

OPÉRATION MBATA YA BAKOLO

La mise au point du porte-parole de la police congolaise

Suite aux informations relayées par la presse, sur des exactions qui auraient suivi le lancement, le 14 mai, à Pointe-Noire, de l'opération Mbata ya Bakolo, destinée à lutter contre la criminalité et l'immigration clandestine, le porte-parole de la police congolaise, le colonel Jules Monkala Tchoumou, a fait, le 19 mai, dans la capitale économique, la mise au point que voici devant les médias.

« À peine l'opération lancée, il y a eu beaucoup de rumeurs et d'informations fantaisistes. Nous voulons apporter un démenti formel. L'opération Mbata ya bakolo est destinée à lutter contre la criminalité et l'immigration clandestine. En ce qui concerne la lutte contre l'immigration clandestine, elle n'est orientée vers aucune nationalité. Nous n'avons ciblé aucune nationalité. Nous nous appuyons sur les textes et les lois qui réglementent l'immigration chez nous. Tout étranger qui a vu que son visa a expiré devient clandestin.

Le Congo est une terre d'accueil dont l'hospitalité se passe de commentaire.

Nous voulons que ceux qui viennent au Congo le fassent en toute légalité.

À travers cette opération, nous voulons assainir notre pays de la délinquance sous toutes ses formes et de la criminalité d'où qu'elle vienne.

Toutes les précautions ont été prises pour que le travail se fasse selon les règles de l'art (...); afin de traquer tous les agents de police véreux qui ternissent l'image de la police et détournent l'opération de la mission qu'elle s'est assignée. Tolérance zéro pour tous les agents qui se mettent au travers.

Une sensibilisation a été menée à l'endroit des chefs de quartiers, des blocs,

d'arrondissements, du maire central et du préfet pour que tout le monde soit informé des tenants et des aboutissants de l'opération. L'opération a une vocation nationale : hier nous étions à Brazzaville, aujourd'hui nous sommes à Pointe-Noire et demain nous serons dans d'autres localités.

Jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous avons eu à interpellé 1150 personnes de toute nationalité dont 642 ressortissants de la RDC ; 129 Sénégalais ; 89 Maliens, 83 Congolais (du Congo-Brazzaville dans le cadre de la lutte contre la criminalité) ; 50 Béninois ; 24 Guinéens ; 17 Camerounais ; 16 Centrafricains ; 16 Mauritaniens ;

13 Ivoiriens ; 7 Nigériens ; 5 Indiens ; 4 Gambiens ; 2 Italiens ; 2 Chinois ; 1 Français, 1 Togolais... Après vérification des documents nous avons procédé à la relaxe de 485 personnes. Actuellement 386 personnes sans documents sont retenues (dans un site aménagé pour la circonstance). Nous dénombrons 286 personnes qui sont rentrées volontairement chez elles. Il s'agit notamment des sujets de la RDC, des Maliens, Centrafricains et Camerounais.

Nous sommes entrain de reconduire tous ceux qui n'ont pas des papiers à leurs frontières.

Les consuls sont associés à ce travail, y compris les ONG. Les problèmes de sécurité et d'ordre public concernent tout le monde. Le Congo n'est pas un pays fermé. Nous demandons

simplement que ceux qui arrivent soient en règle ».

Lancée dans sa première phase à Brazzaville, le 4 avril 2013, cette opération de politique avait permis de rapatrier dans leurs pays d'origine, plusieurs clandestins, avec une prédominance pour les ressortissants de la République démocratique du Congo voisine. Elle avait aussi sensiblement amélioré les statistiques du banditisme dans la capitale congolaise, car nombreux étaient des éléments parmi ces clandestins impliqués dans des actes de viol, de vol et d'assassinats crapuleux enregistrés alors dans les quartiers de Brazzaville. La population avait vivement salué cette initiative de la police. À l'époque, des voix s'étaient élevées pour dénoncer les conditions de rapatriement de certains expulsés.

Les Dépêches de Brazzaville

POOL- FRAUDE

Décentraliser la Commission nationale de lutte contre la corruption

Les 160 participants à la campagne de sensibilisation sur la corruption, concussion et la fraude ont recommandé, le 15 mai dernier à Kinkala (chef du département du Pool), la décentralisation de la Commission nationale de lutte contre la corruption, en vue d'assurer un bon suivi de ses activités.

Selon le rapport synthèse des travaux tenus du 11 au 15 mai dernier, les participants ont également suggéré entre autres la mise en place d'un système des caméras cachées pour obtenir des preuves sur la corruption, assurer une répartition équitable du revenu national, effectuer un suivi au niveau des dossiers transmis à la justice et insérer dans les programmes scolaires les modules d'enseignement sur la corruption. Au cours de cette campagne de sensibilisation sur la corruption, qui a regroupé les représentants des administrations et collectivités locales décentralisées, de la force publique, des structures de la

magistrature, de l'éducation nationale, des acteurs du secteur privé et de la société civile, plusieurs thèmes ont été développés à savoir « La problématique de la lutte contre la corruption au Congo » ; « La place de la loi anti-corruption dans l'arsenal juridique congolais » ; « La lutte contre la corruption et les autres infractions assimilées dans le secteur du commerce » et « La lutte contre la corruption et la fraude dans les

administrations publiques ».

Exposant sur les deux premiers thèmes, le secrétaire permanent de la Commission nationale de lutte contre la corruption, Laurent Tongo a décliné la stratégie mise en œuvre pour lutter contre la corruption et la prise en compte de ce phénomène par les pouvoirs publics au plus haut niveau à savoir la présidence de la République. Laurent Tongo a ensuite arboré les différentes études ayant été commandées par le gouvernement tout en faisant mention du classement de l'indice de perception de la corruption au Congo par les ONG internationales. Il a en outre évoqué les causes de ce fléau qui sont devenues d'ordre culturel. Il a relevé les insuffisances de la gouvernance et a énuméré plusieurs conséquences qui en découlent entre autres le maintien de notre pays dans le sous-développement. Le préfet du département du Pool, le médecin-colonel Jean Michel Sangha, qui a patronné ces travaux, a affirmé que la volonté politique de lutter contre la corruption a toujours été exprimée par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. Cette volonté manifestée, a-t-il poursuivi, a abouti à la mise en place des organes de lutte contre la corruption pour la promotion de la gouvernance. Par ailleurs, il s'est appesanti sur le fait que la paix retrouvée dans le département du Pool a permis la remise en place de toutes les administrations décentralisées dans leur fonctionnement effectif.

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Trente-deux sawaris testés pour le championnat national

La Fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée (Fécophar) a testé, récemment à Brazzaville, trente-deux « Sawaris » ou pratiquants de ce sport. Il s'agit à terme de présélectionner des athlètes qui prendront part au championnat national de la discipline, prévu en juillet prochain à Kinkala dans le département du Pool.

La Fécophar a organisé ce test sur huit catégories de poids en hommes et en dames et retiendra les trois meilleurs de chaque catégorie, pour former l'équipe départementale de Brazzaville. À l'ouverture de cette compétition qui constitue la 2^e édition du tournoi dénommée « tournoi Bienvenu Seholo Mahoungou », le président de la Fécophar, Jean Samba a indiqué que cette compétition est d'une grande importance, en ce sens qu'elle permettra la constitution de la présélection pour le championnat national, lequel permettra de constituer la sélection nationale qui prendra part aux 11^e Jeux Africains de septembre 2015.

Les deux premiers de chaque catégorie au championnat national, seront retenus pour constituer l'équipe nationale, les Diables Rouges de la Boxe des Pharaons, a-t-il précisé.

M. Samba a, à cette occasion, signifié qu'après sa constitution en fédération sportive nationale en mai 2013, la Fécophar a eu l'honneur d'être investie

comme sport de démonstration aux jeux Africains, poursuivant que c'est dans ce cadre des préparatifs à ces jeux que la fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée a lancé une série de compétition inaugurée par la ligue départementale de Pointe Noire en avril dernier. Cette série se poursuit à Brazzaville et elle continuera en juin avec les ligues de la Bouéza, de la Lékoumou et du Pool. Les départements de la Cuvette et de la Sangha participeront au championnat national en observateurs, car ne possédant qu'encore des représentations, le nombre de club étant insuffisant pour créer une ligue, a-t-on appris.

Il a, à cet effet, exhorté les « Sawaris » à mettre tout en œuvre pour se placer parmi les meilleurs afin de figurer dans le département de tête. Pour sa part, le directeur départemental des sports de Brazzaville, président de la sous-commission démonstration aux 11^{es} Jeux Africains Auguste Ongossina a, à la même occasion, demandé à la Fécophar d'être im-

partiale et de donner la chance aux méritants de démontrer cette invention congolaise aux autres, afin que n'importe qui voudra pratiquer ce sport passe par le Congo.

M. Ongossina a exhorté les pratiquants de cette boxe à plus d'abnégation, à plus d'efforts, ne voulant pas que les athlètes d'autres départements viennent battre ceux de Brazzaville, il les a ainsi invités à être les meilleurs.

La boxe des Pharaons rénovée est un sport congolais, hérité des traditions pugilistiques de l'Afrique ancienne en général et de l'Égypte Pharaonique en particulier. C'est un jeu martial qui est l'œuvre d'un chercheur congolais Jean Samba, pratiqué en plusieurs facettes dont la gymnastique lente pour la mise en train et les techniques de combat.

Le combat dans ce sport comprend deux rounds de deux minutes. Il est pratiqué actuellement en Afrique du Sud, en République Démocratique du Congo (RDC), en France et en Italie. L'aire de combat circulaire est désigné « Kongo », l'arbitre est appelé « Kakudi » et « Livita » désigne la compétition, a-t-on appris.

Source : ACI

LIBYE

Washington et Alger pour une solution politique de sortie de crise

Le ministre algérien des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, a déclaré, le 19 mai, à Alger que face à la situation qui prévaut en Libye depuis la chute de Kadhafi en 2011, son pays et les États-Unis partagent la même approche pour une issue politique dans ce pays.

« L'approche algérienne et américaine dans le contexte d'aujourd'hui ainsi que l'approche des Nations unies et de la communauté internationale convergent vers une solution politique qui permettrait l'émergence d'un gouvernement d'union nationale en Libye », a précisé Abdelkader Messahel à l'issue d'une séance de travail avec le général David Rodriguez, commandant d'Africom, en visite dans la capitale algérienne. Le ministre a souligné que « la stabilité de la Libye est importante, non seulement pour les pays du voisinage qui sont directement concernés comme l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Tchad et le Niger, mais aussi pour la sécurité et la stabilité de toute la région et l'espace méditerranéen ». Établissant un lien avec les crises en cours dans certains pays africains comme au Mali et au Niger, Abdelkader Messahel a estimé qu'« en stabilisant rapidement la situation en Libye, cela concilierait davantage la situation au nord Mali ».

Outre la Libye, Abdelkader Messahel et le commandant d'Africom ont parlé de la coopération entre l'Algérie et les États-Unis. Cette coopération, ont-ils rappelé, ne se limite pas uniquement aux questions sécuritaires ou militaires, mais à tous les domaines de partenariat. Le Général David Rodriguez a salué l'excellence de cette coopération bilatérale, soulignant la qualité de la confiance qui lie les États-Unis et l'Algérie dans leurs relations depuis plusieurs années. « Nous avons des relations qui remontent à plusieurs années avec l'Algérie, et durant toute cette période, nous avons pu construire une confiance mutuelle », a-t-il affirmé. Les deux personnalités se sont félicitées des efforts consentis en matière de stabilité dans la région. Leur entretien a été surtout focalisé sur les voies et moyens susceptibles d'aider l'Algérie à maintenir le cap en ce qui concerne la stabilité de l'Afrique du nord.

Nestor N'Gampoula

CORÉE DU SUD

Incheon abrite un forum mondial sur l'éducation

Les journées d'échanges organisées par l'Unesco, qui se tiennent du 19 au 21 mai, dans cette ville portuaire coréenne, rassemblent tous les acteurs de la communauté internationale, notamment ceux du secteur éducatif. Le forum intervient après celui tenu en 2000 au Dakar au Sénégal. Il va permettre aux participants d'adopter des objectifs mondiaux au plan éducatif pour l'horizon 2030 et de définir les stratégies ainsi que le cadre des actions pour les atteindre.

La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, qui va intervenir en qualité de participante sur les enjeux de cette réunion, a souligné que ce forum est un moment où tous les pays ayant la langue française en partage feront entendre leur voix. Car la majorité de ces pays font face à de nombreux défis éducatifs, quoiqu'ils disposent d'un grand potentiel. « Je suis ici parce que nous devons tous nous convaincre, notamment États, organisations internationales et société civile, que l'éducation n'est pas une priorité parmi d'autres mais la priorité des priorités, parce qu'investir dans l'éducation, c'est investir dans le développement. Investir dans la bonne gouvernance, c'est investir dans la sécurité et la paix », a déclaré Michaëlle Jean, en ajoutant que la rencontre constitue un événement de première importance dans l'agenda international de l'année 2015.

Rock Ngassakys

INDUSTRIE MINIÈRE

Un sommet pour l'Afrique centrale et occidentale à Accra

Les acteurs de l'industrie minière d'Afrique centrale et occidentale se sont donnés rendez-vous, les 20 et 21 mai à Accra, au Ghana pour se doter des outils permettant de surmonter les difficultés du secteur. L'épidémie du virus Ebola, la chute des cours des minerais et la baisse de la demande mondiale ont eu raison sur le secteur.

Les participants au WaCA Mining débattront sur les difficultés infrastructurelles et les moyens pour les surmonter ; la transparence des politiques ; la résilience dans les opérations minières ; la gestion des talents et l'engagement de la communauté ; l'évaluation d'alternatives financières crédibles pour les projets miniers dans la région.

« En dépit du fait que l'Afrique centrale regorge de la bauxite et de réserves de minerais de fer de qualité supérieure, ces réserves sont sous-exploitées du fait des risques d'ordre politique, de l'insuffisance des infrastructures, des réseaux de transports inadéquats, et

des problèmes de réglementation fiscale », a expliqué, la PDG de Magenta Global Maggie Tan. Selon elle, ce sommet est une excellente plateforme qui devrait faire évoluer l'industrie, étant donné que les leaders de l'industrie, les officiels des gouvernements et bien d'autres acteurs seront présents.

« L'industrie minière fait face à l'un des environnements des affaires les plus difficiles avec la baisse des prix des produits de base, la hausse des coûts et la complexité des opérations minières. Face à ces nombreux défis, atteindre un niveau de performance soutenue et durable est la solution pour

une survie des opérations minières », a-t-elle relevé.

Pour Alfred Baku de Gold Fields, « la résilience est ce dont toutes les opérations minières ont besoin, surtout avec l'environnement actuel des opérations. Nous avons hâte de partager notre stratégie correctionnelle qui nous a permis de reprendre les choses en main lorsque nos opérations de Damang étaient menacées de fermeture, et maintenant génèrent à nouveau des profits ».

Connu sous l'appellation de WaCA Mining, le sommet régional verra la participation d'acteurs importants de l'industrie venant de plus de 30 pays, dont le Congo, le Sénégal, le Bénin, la Guinée équatoriale, le Nigeria, l'Afrique du Sud, la Namibie, et le Cameroun.

Noël Ndong

BURUNDI

Les élections reportées d'une semaine

Dans ce pays caractérisé par des violences après le coup d'État manqué du général Godefroid Niyombaré, ancien directeur des services de renseignements, les élections législatives et communales se tiendront le 2 juin. Le décret fixant la tenue de ces scrutins à cette date a été signé par le président Pierre Nkurunziza.

Selon l'un des conseillers du chef de l'État, Willy Nyamitwe, qui a confirmé l'information le 20 mai, cette décision a été prise en suivant les recommandations faites par la commission électorale. Cette mesure va à l'encontre des demandes de l'opposition et de la communauté internationale d'après lesquelles l'heure n'est pas à l'organisation des élections, puisque de nombreux Burundais ont fui leur pays du fait des violences qui se poursuivent sur place.

C'est le cas de l'Union européenne (UE) qui, préoccupée par la situation qui prévaut au Burundi, a demandé le 19 mai à toutes les parties prenantes au Burundi de s'engager sincèrement dans le dialogue, « dans un esprit de compromis et de réconciliation ». Elle a appelé toutes les parties à s'abstenir de toute action qui pourrait « exacerber la tension au Burundi, à tenir compte de l'intérêt supérieur du pays et à chercher des solutions » durables en vue du retour de la paix dans le pays. « L'UE rappelle que son appui au processus électoral et la présence

effective de sa Mission d'observation électorale sont étroitement liés à ces conditions », a souligné l'organisation à l'issue de son conseil tenu le même jour à Bruxelles.

Les 27 pays de l'UE ont, par ailleurs, exprimé leur détermination à prendre, le cas échéant, et avec le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies, « toutes les mesures nécessaires à l'encontre des acteurs burundais dont l'action conduirait à la perpétuation de la violence et entraverait la recherche d'une solution politique ». D'après l'UE, il ne peut y avoir d'impunité pour les personnes responsables de violations graves des droits de l'Homme, qui « doivent en être tenues pénalement responsables ».

Pour rappel, notons que depuis plus d'un mois, le Burundi est plongé dans une crise politique née de la candidature contestée du président Pierre Nkurunziza à un 3e mandat. L'opposition burundaise, estimant qu'une troisième candidature du président sortant est anticonstitutionnelle, a appelé à manifester de manière discontinue contre le régime, provoquant une vague de violence et de répression de la part des autorités contre les manifestants. La situation s'est davantage compliquée suite à la tentative de coup d'État du général Godefroid Niyombaré, un ancien compagnon d'armes de l'actuel président burundais.

Nestor N'Gampoula

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurances Incendie
Assurances Transport
Assurances Multirisques Habitation
Assurances Glaces Voiture
Assurances Responsabilité Civile

Assurances Santé
Assurances Combustion
Assurances Vieillesse
Assurances Voyage
Assurances Énergie

Agence KIV - Avenue de la République - Kinshasa - Tél : +243 81 89 12 88 / 81 89 16 38
Agence PDR - 128 Avenue Tervilys - Kinshasa - Tél : +243 20 281 46 43 / 20 12 38
Email : agence@arccongo.com - www.arccongo.com

SEMAINE DE L'EUROPE

Le continent entend se protéger contre l'afflux des migrants clandestins

Lors du lancement des festivités de la semaine de l'Europe, le mardi 19 mai à Brazzaville, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Saskia de Lang, a exposé à la presse congolaise le bien-fondé de ces activités. L'afflux des migrants vers l'Europe et la menace qu'ils constituent pour les Européens, ainsi que l'avenir du continent, ont été au centre de cet échange avec la presse.

Chaque année à la même période, les pays membres de l'UE organisent une série d'activités pour commémorer l'union sacrée du vieux continent. Pour l'ambassadeur Saskia de Lang, à travers le lancement de ces activités à Brazzaville, l'UE veut promouvoir les valeurs de justice et de paix ainsi que sensibiliser les Congolais sur son action de développement dans le pays en partenariat avec les pouvoirs publics et la société civile.

Le drame de migrations dans la mer Méditerranée ne peut laisser personne insensible. La Semaine de l'Europe est une occasion pour les organisateurs du Festival de films européens, de mobiliser l'Afrique ainsi que l'ensemble de la communauté internationale contre ce drame humanitaire. « Nous allons voir au cours de ces activités, les causes profondes du phénomène migratoire. Parce que ces gens qui perdent leur vie de façon dramatique en Méditerranée, lorsqu'il y a la paix et la sécurité dans leur pays, ils ne peuvent pas partir », a indiqué Saskia de

Lang. La plupart des clandestins secourus par les marines occidentales, viennent des pays en guerre : de la Libye, de la Somalie, de l'Erythrée et du Moyen-Orient notamment l'Irak, la Syrie et le Yémen. « La Libye est devenue aujourd'hui comme une sorte de couloir pour les passeurs à destination de l'Europe. Il y a également les problèmes au Mali et en Centrafrique. », a reconnu la diplomate européenne.

La chef de la diplomatie européenne au Congo soutient le fait que ce phénomène de migration clandestine vers son continent, est lié principalement aux difficiles conditions de vie dans les pays d'origine des migrants. « Il y a des gens qui fuient la pauvreté. Ils se disent autant mieux tenter sa chance dans la mer que de mourir de faim dans son propre pays. C'est donc dire le niveau de leur désespoir. », a-t-elle reconnu.

Une menace terroriste

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, une anarchie s'est installée en Libye, entraînant un afflux massif des



L'ambassadeur Saskia lors de l'échange avec la presse (DR)

migrants vers l'Europe. « Le phénomène a pris une ampleur de telle sorte qu'il faut trouver de nouveaux moyens afin de pouvoir y mettre un terme. », a expliqué Saskia de Lang, et d'ajouter « Cette migration de masse comporte aussi des éléments qui risquent de menacer le niveau sécuritaire de l'Europe. », a-t-elle dénoncé.

Plusieurs rapports de l'Organisation nord atlantique (Otan), font état de ce que parmi les vagues de migrants clandestins, « il y aurait aussi des éléments terroristes ». Les vingt et huit membres de l'Union se sont donc engagés à déployer des nouveaux moyens afin de « neutraliser les

réseaux des passeurs, détruire leur base... » Lors d'un récent sommet européen sur l'immigration, les dirigeants du continent, ont adopté une batterie de mesures axées sur quatre volets : « D'abord porter secours aux gens qui sont dans la méditerranée, s'attaquer aux réseaux des trafiquants et passeurs, ensuite travailler avec les pays d'origine des migrants dans le cadre des programmes de développement, et enfin intensifier les actions diplomatiques et politiques pour arriver à terminer les conflits dans des régions comme le Moyen-Orient, la Libye, le Mali... », a rappelé Saskia.

« ...on voit un Parlement européen très actif. »

Hormis le défi relatif au phénomène migratoire, les citoyens européens sont appelés à se prononcer sur l'avenir de leur famille partagée entre ceux qui croient à l'Union et ceux qui la contestent. « Pendant longtemps, on a accepté tout ce que les dirigeants faisaient. On se disait c'est bon. Jamais, on n'a demandé aux gens leur idée par rapport à l'Union. Et c'est maintenant qu'on a tous ces débats. Je crois que l'Europe va en ressortir renforcer. », a déclaré l'ambassadeur européenne.

Initiée au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'UE a revitalisé ces dernières années ses instances en vue de les rapprocher davantage des citoyens. « Depuis le traité de Lisbonne (Portugal) qui a renforcé le pouvoir du Parlement de l'UE, on voit un Parlement européen très actif. Les changements sont là », a conclu De Lang.

La semaine de l'Europe édition 2015 qui a été lancée ce mardi à l'Institut français de Brazzaville (ex- CCF), est placée sous le signe du développement. Les activités prendront fin ce vendredi 22 mai, avec au programme la projection des films.

Fiacre Kombo



19 > 21 NOVEMBRE 2015
BRAZZAVILLE
FORUM INTERNATIONAL
DES INVESTISSEMENTS AU CONGO

APPEL À PROJETS

Brazzaville accueille en novembre 2015 le premier Forum
« Investir au Congo Brazzaville – ICB 2015 ».

Ce Forum est le rendez-vous incontournable pour la promotion des opportunités d'investissements au Congo auprès de partenaires industriels et financiers, tant africains qu'internationaux. Il se tient dans un contexte particulièrement favorable de diversification de l'économie congolaise, dans le cadre du Plan National de Développement 2012-2016.

Vous êtes dirigeant d'une entreprise congolaise et vous avez des projets de développement pour lesquels vous recherchez des partenaires ou des investisseurs ? Pour déposer votre projet et recevoir la fiche de référencement, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : info@icb2015.com

Vos projets seront présentés sur le site Internet du Forum, www.icb2015.com, pour permettre aux investisseurs de les identifier et de vous rencontrer à l'occasion du Forum Investir au Congo du 19 au 21 novembre 2015.



BANGUI

Des agents électoraux prêtent serment

Les 49 membres des démembrements de l'Autorité nationale des élections (ANE) de Bangui, ont prêté serment ce mardi matin au palais de Justice à Bangui. Cette prestation de serment marque le début de la mission de ces personnalités.

Sur les 49 membres, il y a 15 femmes et 34 hommes représentant les huit arrondissements de Bangui. La cérémonie de prestation de serment a eu lieu en présence du procureur de la République, du président de l'ANE et de quelques membres du cabinet.

Après la lecture d'engagement de serment aux récipiendaires faite par le procureur de la République et la lecture de l'arrêté entérinant la désignation des membres du démembrement de l'ANE, par le rapporteur, chaque membre est passé à la barre où il s'est engagé en disant « Je le jure ».

Yengue Louis Alpin, un récipiendaire du 2^e Arrondissement, a exprimé sa joie et sa détermination à travailler pour la réussite des élections. « Je ressens un sentiment de détermination et de courage pour cette lourde tâche qui m'attend. Le pays vient de traverser une crise et en tant que Centrafricain nous savons que l'origine de cette crise vient des élections mal organisées ou contestées. Pour ce faire, nous devons éviter ces cas mais il faut la détermination pour affronter cette lourde mission », a-t-il dit.

Ces agents électoraux auront pour mission de superviser le scrutin à venir dans leurs arrondissements respectifs. Ceux de l'intérieur du pays prêteront serment sur place dans les tribunaux de leurs localités. Les agents de recensement sont en attente de formation avant d'être déployés sur le terrain.

L'ancien ministre Vomitiadé sera de nouveau jugé

Après son extradition le 14 mai 2015 et conduit directement à la maison d'arrêt de Ngaragba, l'ex ministre du Tourisme, Romaric Vomitiadé sera de nouveau devant le tribunal de grande instance de Bangui. Selon Me Morel Sangone, conseil de l'accusé, sa première peine a été suspendue, après que l'appel ait été interjeté par sa défense après sa condamnation.

La défense de Romaric Vomitiadé a interjeté l'appel le même jour où la justice avait été rendue, donc la première peine est suspendue. En réalité, il devrait d'abord purger la première peine qui n'existe plus avant d'être jugé à nouveau.

La même source n'a pas nié le fait que son client ait commis une infraction en s'évadant de la prison et il sera jugé pour cet acte. Toutefois, « il faut tenir compte des circonstances », a-t-il dit sans autres commentaires.

Suite à cette extradition, Me Morel a fait savoir que son client a été directement conduit à la prison carcérale de Ngaragba. Ses conseils ne l'ont pas encore rencontré, précise-t-il.

Romaric Vomitiadé a été condamné à deux ans d'emprisonnement ferme avec une amende de 300.000 milles francs et 2.000.000 de francs à titre de dommage intérêt. Il a été jugé pour avoir violé une fille de 16 ans à Yaloké lors des consultations populaires à la base.

Quelques jours après, il s'est évadé. Il a été arrêté au Congo Démocratique avant d'être extradé à Bangui sur demande de la justice Centrafricaine.

NDÉLÉ

Des disparitions signalées dans la région

Une femme âgée de 46 ans, et mère de cinq enfants, a été portée disparue depuis le jeudi dernier dans la forêt au village Betoko située à 45 kilomètres de la ville de Ndélé. Une autorité locale a indiqué qu'il s'agit de la troisième disparition enregistrée au courant de cette année.

L'un des enfants de la disparue qui a confirmé la nouvelle au RJDH, a fait savoir qu'ils étaient ensemble avec leur mère. « Peu de temps, elle a pris le chemin de la forêt tout en pensant qu'elle allait chercher de fagots et nous l'avons attendu en vain depuis le jeudi », a-t-il expliqué.

Les habitants du village ont mené des recherches pour tenter de la retrouver mais sans succès jusqu'à présent. Selon une autorité communale, ce cas intervient après les deux autres signalés ces derniers mois. Une des deux premières victimes, qui est un homme a été retrouvé morte quelques jours après sa disparition, alors que l'autre personne n'est pas encore retrouvée.

La population inquiète de cette menace, a lancé un appel aux personnes compétentes à trouver des solutions à cette situation.

MARKOUNDA

La population vit la peur au ventre

Les activités scolaire, agricole et sanitaire sont paralysées, suite à la recrudescence d'insécurité, perpétrées par des hommes armés qui seraient venus du Tchad.

C'est une autorité de la ville de Markounda qui a confirmé cette information au RJDH « la population est terrorisée par des personnes armées non identifiées assimilées à des troupes armées en provenance du Tchad. Le récent fait remonte au samedi dernier où un jeune de la ville a été abattu par ces inconnus ». Ce témoin dans ses explications a déploré la régularité des attaques dans la région. « Ces hommes armés sont réguliers et commettent des exactions sur les habitants sans inquiétude. Pour ces faits, nous ne pouvons pas faire des courses », a expliqué la même source.

Du côté de l'éducation, le témoin a souligné que plusieurs activités scolaires ont été paralysées suite à cette situation d'insé-

rité. « Sur 43 établissements scolaires de la sous-préfecture de Markounda, 8 seulement ont ouvert leurs portes. La présence régulière des hommes armés empêche le bon fonctionnement des activités scolaires », a expliqué la source. « Les enseignants ont peur de regagner leur poste d'affectation », a ajouté le témoin.

Selon cette autorité, plusieurs établissements restent fermés, par manque d'enseignants et des matériels scolaires. « Depuis la crise de 2013, jusqu'à nos jours, la plupart des enfants vivent dans la brousse avec leurs parents. D'autres bâtiments sont tombés en ruine », a-t-elle déploré.

« Le centre hospitalier de la ville ne fonctionne pas, parce que les bâtiments ont été détruits par des inconnus en 2013 pendant la crise. En ce moment, l'ONG Médecin Sans Frontière (MSF) essaie d'apporter un soutien à des personnes victimes du paludisme », a confié un autre habi-

tant de cette ville.

Le maire de la ville a fait savoir que certains agents de santé n'interviennent que temporairement « pour secourir les victimes du paludisme, le personnel de cette structure est obligé d'agir d'une manière momentanée, sur le terrain. Ils se sont organisés en service mobile afin de distribuer des médicaments aux vulnérables ».

Les habitants des différentes communes de la sous-préfecture de Markounda ne peuvent pas vaquer à leurs activités champêtres. « Des personnes assimilées à des éleveurs peulhs armés eux aussi agressent des villageois pendant qu'ils cultivent », a-t-il martelé. Cette autorité locale interpelle le gouvernement de transition et l'opinion internationale, afin de déployer les forces multinationales et nationales dans la ville de Markounda, pour la sécurité de la population.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme

INFORMER
ANALYSER
DIFFUSER
RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



EXPOSITION ARKANE AFRIKA

Le Congo compté parmi les participants

La première édition de l'exposition de l'art contemporain en Afrique s'est tenue récemment à Casablanca, au Maroc. Elle a regroupé durant une semaine une cinquantaine d'artistes africains jouissant d'une grande notoriété sur la scène internationale de l'art contemporain au cours de laquelle Yvanovitch Mbaya, artiste peintre a représenté le Congo.

Elle a été organisée par l'Association pour la promotion de l'art et la sauvegarde du patrimoine, «Arkane», et l'Association pour le développement durable, l'écologie et la préservation de l'environnement (Adepe), en partenariat avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Energie, des Mines, de l'eau et de l'environnement marocain.

Cette première édition avait pour thème « le patrimoine écologique et culturel d'Afrique face à la mondialisation », dont l'objectif est d'aller vers l'autre, réfléchir ensemble au devenir du patrimoine écologique et culturel de l'Afrique », mais aussi de « promouvoir la mobilité, l'échange, la mise en valeur des talents et l'expression des sensibilités les plus diverses »

Cette exposition a permis aux artistes venus de différents pays d'Afrique, notamment du Maroc, de Tunisie, d'Algérie, de la République du Congo, d'Egypte, de Libye, de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal, du Soudan, du Nigeria, du Gabon, du Cameroun, du Niger, de s'échanger et de créer une synergie, ceci traduit le dynamisme et la place de l'art dans la culture africaine.

Ces artistes ont exposé leurs œuvres dans six divers domaines de l'art contemporain : la peinture, la sculpture, la photographie, la vidéo-artistique, l'installation et la performance. A cette occasion, un hommage a été rendu à la grande artiste peintre et sculpteur marocaine Malika Aguezny qui, à travers ses œuvres d'art, interprète la vie actuelle de son pays.



« Arkane Afrika se veut une véritable vitrine de la création africaine contemporaine et un lieu de convergence, de synergie, de réflexion entre artistes, collectionneurs, passionnés et amateurs de l'art contemporain » a indiqué Abderrahmane Ouardane, président de l'Arkane et l'Adepe.

Yvanovitch Mbaya, artiste peintre qui séjourne actuellement à Casablanca, a représenté le Congo. Il a présenté au cours de cette exposition deux de ses œuvres dénommées « Mpevé », un mot lari traduit en français par « transe ».

« Mpevé est un état second souvent pratiqué dans la religion traditionnelle lors des cérémonies, état dans lequel l'esprit des ancêtres est invoqué pour susciter leur intervention en faveur de l'homme. Cependant, il arrive que certains se servent de la religion traditionnelle pour faire le négoce des âmes en échange la réussite et la richesse. Cette série est une critique de ces rituels pratiqués au nom de la religion », a expliqué l'artiste;

Ancien élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Brazzaville, Yvanovitch Mbaya a suivi une formation de plasticiens pendant près d'un an auprès de Bill Kouélany, artiste plasticienne, écrivaine et directrice artistique des ateliers Sahn.

De 2012 à 2013, l'artiste a participé à la première édition des Rencontres internationales d'art contemporain organisée par des Ateliers Sahn au cours duquel il a gagné le deuxième prix en peinture et a bénéficié d'une résidence de trois mois aux ateliers Sahn pendant laquelle il a réalisé sa première série Génération Y.

La même année, l'artiste a participé également à l'atelier « Contraste à Brazza », animé par Claire Lamarque et Anne Garnier, puis au festival Étonnants Voyageurs avec Frantz Zéphirin. En fin 2013, Yvanovitch Mbaya va en Afrique de l'Ouest pour poursuivre ses recherches sur les religions traditionnelles liées à l'eau et organise en fin 2014 une présentation de ses séries « Mpevé et Nzambi Mamba » à l'atelier de Lomé.

En 2015, Yvanovitch Mbaya a décidé de poursuivre sa carrière artistique à Casablanca, au Maroc et, présente notamment deux toiles de la série Mpevé pour Arkane Afrika.

Rosalie Bindika

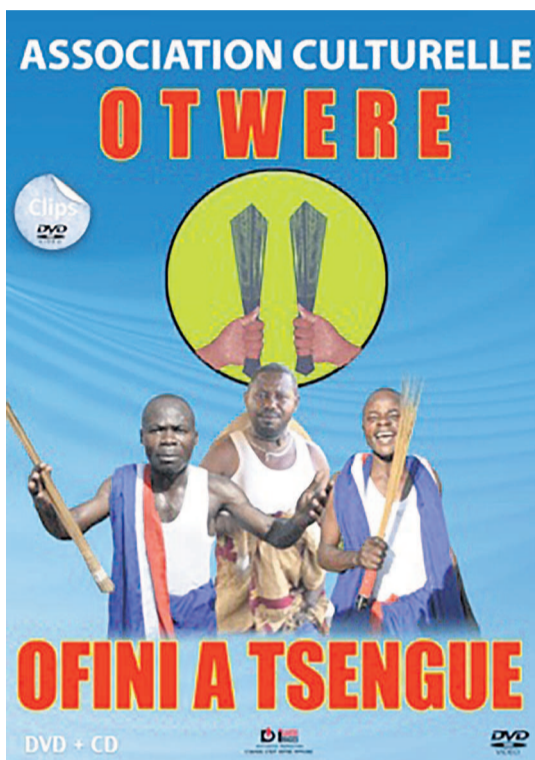
MUSIQUE TRADI-MODERNE

Otweré présente son nouvel album Ofini-A-Tsengue au public de Brazzaville et de l'hinterland

La campagne promotionnelle du nouvel opus de l'association culturelle Otweré a débuté à Brazzaville, avant de se poursuivre à Ollombo dans le département des Plateaux et Oyo dans le département de la Cuvette.

Le nouvel album de l'association culturelle Otweré disponible en CD et DVD compte sept titres. Il s'agit de : Ofini-A-Tsengue (ensemble de pratiques de haine, de jalousie, de démagogie sur cette terre); Obambé (chanson dédiée au président de la commission de contrôle et d'évaluation de ladite association décédé à Ollombo); Embouteillage; Koma (la base même de l'association); Boma libala; Abori Ifoa. Cet opus a été présenté à Brazzaville, plus précisément au bar Trois reines à Talangai dans le sixième arrondissement, en présence de plus de cinq cents personnes. La cérémonie a été patronnée par le patron du groupe MN Com, Maurice Nguesso, friand et grand mécène de la musique traditionnelle.

Très ravi de la cérémonie et de la prestation des artistes en live, ce grand mécène n'a pas de tari d'éloges à l'association. « Je suis très ravi de la qualité de l'œuvre et du niveau organisationnel de la cérémonie. Otweré est un terme universel. Vous devez le maintenir. Dans notre tradition, nous l'utilisons partout dans le règle-



conseils de familles... Ma porte est ouverte et je suis disponible de vous recevoir sur toutes les formes », a déclaré Maurice Nguesso. Après Brazzaville, l'association a poursuivi son périple de présentation de l'album Ofini-A-Tsengue dans le district d'Ollombo dans le dépar-

tement des Plateaux et dans le district d'Oyo dans le département de la Cuvette. Cette fois-ci en présence des cadres de ces deux localités. Le fait marquant est que la présentation officielle de cet album, dans la sous-préfecture d'Oyo, a coïncidé avec la grande soirée dansante qui a réuni les adhérents venus des sections de Plateaux, Cuvette et Brazzaville.

Au cours de ces trois phases, le président d'Otweré, Ibara Aimé Arsène, a déploré le manque de soutien pour l'association. Il a également annoncé l'intention de cette association de lancer un autre opus d'ici la fin des grandes vacances 2015. « Nous avons des ambitions d'aller plus loin, mais il nous manque de soutien. D'ici la fin du mois d'août, nous pourrions mettre un autre opus sur le marché du disque, pourvu seulement que nous disposions des moyens nécessaires. Si nous pouvons avoir du soutien, cela nous aidera à mettre sur le marché du disque cet album qui intéressera plus de Congolais, car il porte sur la consolidation de la paix nationale », a déclaré Ibara Aimé Arsène. Rappelons que l'album Ofini-A-Tsengue est le second opus de l'association culturelle Otweré après Itoh Issi.

Bruno Okokana

CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine. Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées. La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité : de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.

Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

• Brique de 120	480 CFA
• Brique de 110	580 CFA
• Brique de 200	680 CFA
• Sable Rouge 20m³	140.000 CFA
• Sable 20m³	180.000 CFA
• Gravier 20m³	250.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport
SE : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)
 Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.
 Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (à côté de bus Kinshasa avant la rivière Ila)
 Contact: (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
 06 985 5060 **06 919 8888**

« MBATA YA BAKOLO » II

La VSV se dit préoccupée par la reprise de l'opération

Selon l'ONG basée à Kinshasa, plus de deux-cents ressortissants de la RDC en situation irrégulière refoulés du Congo-Brazzaville, ont débarqué lundi et mardi au Beach Ngobila.

Depuis le début de la semaine, le Beach Ngobila accueille par vagues successives des ressortissants de la RDC refoulés du Congo Brazzaville. Ils proviennent essentiellement de Pointe-Noire et de Dolisie où ils avaient été interpellés avant d'être ramenés à Kinshasa via Brazzaville. Ces citoyens de la RDC, autant que d'autres étrangers en situation irrégulière, font les frais de la nouvelle opération de police lancée jeudi dernier par les autorités du Congo Brazzaville. Entre lundi et mardi déjà, l'on dénombre quelque deux-cents refoulés de la RDC arrivés à Kinshasa sans rencontrer sur place une structure d'accueil censée organiser leur retour. En RDC, le gouvernement se dit surpris de la reprise de cette opération. Le vice-ministre des Congolais de l'Étranger, Antoine Boyamba, s'étonne que l'opération reprenne sans que Brazzaville n'ait informé Kinshasa.

Cette phase II de l'opération « Mbata ya bakolo » n'est cependant pas exempte de critique. À l'instar d'une certaine opinion au Congo Brazzaville qui déplore la manière dont est conduite cette opération de police émaillée, selon l'Église catholique congolaise et une ONG locale, « de nombreuses violations des droits de l'Homme », Kinshasa observe avec anxiété la nouvelle tournure des événements. En attendant une réaction officielle du gouvernement, les organisa-

tions de défense des droits de l'Homme sont montées au créneau pour exprimer leurs vives préoccupations à ce sujet. Tel est le cas de la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) qui parle de « traque et d'expulsions massives des ressortissants de la RDC et d'autres pays africains installés dans le sud du Congo voisin ». Tout en demandant au gouvernement de prendre des mesures pour accueillir et héberger les personnes refoulées de Brazzaville, cette ONG exhorte la communauté internationale « d'interpeller le plus tôt possible » les responsables des bavures policières ayant entaché ladite opération pour que les expulsions aient lieu désormais « dans des conditions respectueuses de la dignité humaine ».

Du côté des autorités policières de Pointe-Noire, la sérénité reste toujours de mise. L'opération, à en croire le porte-parole de la police Jules Monkala Tchoumou, s'était jusque-là traduite par l'interpellation de 1150 personnes de toutes nationalités dont 642 ressortissants de la RDC.

Il balaie d'un revers de la main toutes les accusations en rapport avec les éventuelles violations et autres bavures ayant caractérisé la reconduction à la frontière des étrangers en situation irrégulière. Rappelons que la première phase de l'opération « Mbata ya bakolo » avait été lancée en avril 2014 à Brazzaville et elle a contribué à tendre considérablement les relations entre les deux Congo.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

L'UDPS participera au dialogue

Le grand parti de l'opposition entend prendre part à ce forum politique pour résoudre le contentieux électoral de 2011 et préparer les élections générales de 2015-2016.

Alors qu'il y a peu l'opposition congolaise affichait des signes certains de cohésion et de communion parfaite que symbolisait une unité de vues partagée sur des questions d'intérêt national, cette fois-ci, elle est en proie à des tumultes sur fond de division. Le dialogue politique prôné par Joseph Kabila est à la base de la cacophonie qui s'observe actuellement dans cette famille politique où les intérêts sont plus que divergents. Bipolarisée entre les anti et les pro-dialogue, l'opposition congolaise est plus que jamais lézardée au grand bonheur d'une majorité présidentielle qui, le moment venu, saura sans doute capitaliser cette déficience au mieux de ses intérêts. Refusant de suivre à l'aveuglette la logique contestataire incarnée par l'UNC, le MLC, le MPCR et une dizaine d'autres mouvements d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a pris l'option de participer au dialogue.

Pour ce parti politique, c'est une constance que de soutenir l'idée du dialogue qui s'insère dans le

chapelet des pistes de solution qu'il avait proposées pour sortir le pays de la crise politique qui le gangrène depuis 2006. C'est ainsi que dans sa feuille de route du 14 février 2015, le parti d'Étienne Tshisekedi est revenu sur cette idée de dialogue sur fond de propositions concrètes quant aux modalités liées à son organisation. C'est dire que l'UDPS se démarque du front de refus mené par le tandem MLC-UNC parce qu'elle a son idée du dialogue, n'en déplaise aux partenaires politiques qui pourront considérer sa position comme une trahison. Tandis qu'une certaine opinion craint de voir la fille aînée de l'opposition congolaise cautionner indirectement un glissement des mandats présidentiels en se compromettant dans ce dialogue tout en partageant le bilan mitigé de Joseph Kabila, l'UDPS se veut plutôt rassurante.

Ce parti, à en croire son porte-parole, ira au dialogue pour résoudre le contentieux électoral de novembre 2011 et préparer les élections générales de 2015-2016 en débattant notamment sur la nécessité d'élaborer un calendrier électoral consensuel et de mise en place d'un audit externe du fichier électoral. Telles sont, du point de vue de l'UDPS, les matières devant figurer à l'ordre du jour

de ce dialogue censé réunir une quarantaine de participants équitablement répartis entre les tenants du statu quo et ceux qui militent pour le changement. Pour l'UDPS qui reste dans l'esprit de l'Accord de paix d'Addis-Abeba prônant une médiation internationale, il ne sera nullement question de contourner les exigences constitutionnelles régissant les échéances électorales ni favoriser un quelconque glissement.

Le parti d'Étienne Tshisekedi est soutenu dans sa démarche par d'autres partis de l'opposition favorables au dialogue pour n'avoir pas signé la déclaration commune de Fatima. Le groupe parlementaire UDPS et alliés ainsi que la Scode de Jean-Claude Muyambo, sans oublier l'opposition républicaine de Léon Kengo wa Dondo, sont également partie prenante au dialogue, même si sur le fond il peut y avoir quelques divergences d'approche. Une chose est sûre, c'est qu'on est en train d'assister là à une recomposition du paysage politique congolaise avec une opposition fragilisée prête à participer à la gestion du pouvoir au nom d'un nouveau consensus politique qui ne dit pas son nom. Pour l'instant, rien n'est encore joué.

A.D.

PARTENARIAT

Le projet « NTO » pour la formation professionnelle des sourds

L'initiative vise l'auto-prise en charge des jeunes sourds à Kinshasa.



Un atelier de menuiserie à Kinshasa

Le Centre de production des programmes et supports de sensibilisation des sourds (CPPS), en collaboration avec l'ONG « Bawasa », basée en Belgique depuis 2008, travaille pour que les jeunes désœuvrés, particulièrement les sourds, se prennent en Le coordonnateur de CPPS, Freddy Mata, a indiqué à l'ACP, la mise en place, par ces deux structures, d'un projet intitulé « NTO », qui signifie « Source d'eau ». Ce dernier vise, à l'en croire, la formation professionnelle notamment l'apprentissage de la menuiserie au profit de sourds et malentendants habitant la ville-province de Kinshasa. Selon cette source, la première promotion d'une vingtaine de sourds à la formation en menuiserie débutera au mois de septembre 2015. Il a également été souligné qu'à la fin de la formation, les bénéficiaires seront directement embauchés au sein de la future entreprise « Nto » qui sera implantée dans la capitale congolaise.

Un avantage pour les jeunes sourds

Pour le coordonnateur de CPPS, ce partenariat est très bénéfique pour les jeunes sourds qu'il encadre depuis plusieurs années. À l'en croire, c'est un moyen d'assurer une autre forme d'autonomisation de ses membres qui, jusque-là n'ont qu'une seule source de revenu, le théâtre. Soulignant l'avantage qu'offre ce centre pour la ville et le pays, le président de l'ONG « Bawasa », Abel Mansia, a, lui, souligné que sans le centre de formation, il est difficile d'avoir des petites et moyennes entreprises, et sans les PME, on n'aura pas des grandes entreprises. « Si les entreprises privées ou publiques et les établissements scolaires de Kinshasa confient certains travaux liés à la menuiserie à NTO, cela pourrait être une réelle source de financement de ce projet », a fait observer ce menuisier de profession.

Lucien Dianzenza

ÉDUCATION

La participation des enfants à l'école s'est améliorée

Le constat a été fait par le comité de pilotage de l'analyse de la situation des enfants et des femmes en RDC, qui vient de se réunir pour la deuxième fois pour valider le rapport préliminaire.

Le rapport, présenté par le consultant international, le Dr Tom De Herdt qui a conduit l'équipe d'experts qui l'a élaboré révèle globalement une amélioration de la participation des enfants à l'école, bien que des défis restent encore à relever au regard de l'efficacité interne du système et de la qualité de l'enseignement.

Le rapport relève aussi que la RDC connaît un contexte qui ouvre davantage d'opportunités pour agir. Il y a une forte croissance économique permettant l'augmentation du revenu des ménages ainsi que l'augmentation de la taille du budget public. Quoiqu'il y ait des opportunités, les auteurs du rapport révèlent l'existence des obstacles tels que des possibilités limitées de mettre fin aux contributions des parents dans les écoles publiques. « Les ménages continuent à contribuer considérablement : ils assument plus de 75% des dépenses totales d'éducation du pays. De plus, la marge de manœuvre ou l'espace politique reste encore restreint. Ces réalités représentent un risque pour assurer une éducation primaire pour tous les enfants congolais », indique le rapport.

Pour accélérer l'objectif de l'éducation pour tous, les auteurs du document recommandent notamment d'accorder la priorité à la consolidation de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire en RDC pour la rendre effective et diminuer ainsi la charge pesant sur les familles. Il faudra également améliorer les bases de données et repères essentiels pour élaborer une politique en fonction des besoins réels. Le ministre du Plan, Olivier Kamitatu, qui a présidé la réunion du comité de pilotage a souligné que les résultats de la première étape de l'étude, qui s'est focalisée sur l'éducation

permettront notamment d'actualiser le Rapport d'État du système éducatif, exercice 2013-2014.

De son côté, le représentant de l'Unicef en RDC, Pascal Villeneuve, a relevé trois points saillants dans cette analyse de la situation des enfants et des femmes en RDC dans le secteur de l'éducation. Le premier point saillant, indique-t-il, est qu'il y a des progrès indéniables accomplis dans le secteur de l'éducation avec l'augmentation très significative du taux brut d'éducation qui est passé de 62% en 2001 à 110% en 2012-2013. « Ce gain de l'accès à l'école primaire concerne aussi les filles, même si ces dernières constituent la majorité des enfants en dehors de l'école », dit-il. Le deuxième point saillant, poursuit le représentant de l'Unicef, est le retour en force de l'État congolais dans le financement du secteur de l'éducation car le budget du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire a été multiplié par 10 entre 2003 et 2011.

En 2012, le budget de ce ministère représentait 12,8% du budget national. Il s'agit, selon le représentant de l'Unicef, d'un progrès, bien que ce budget soit légèrement en dessous de la moyenne en Afrique subsaharienne. « Il faut poursuivre les efforts pour augmenter le financement de l'éducation par l'État », fait-il savoir. Quant au troisième point saillant, Pascal Villeneuve note le fait que le rapport souligne le besoin de poursuivre les efforts pour améliorer la qualité de l'éducation en RDC. Notons que l'analyse de la situation des enfants et des femmes en RDC est un travail qui se fait sur une période de 3 ans (2014-2016) avec un thème précis chaque année. Le thème retenu en 2014 est l'éducation alors en 2015 et en 2016 l'analyse portera respectivement sur la santé et la malnutrition. Le rapport final de l'analyse de la situation des enfants et des femmes en RDC dans le secteur de l'éducation sera lancé et publié officiellement en septembre 2015.

Aline Nzuzi

AFFAIRE DIAMANT BLANC DE 822 CARATS

Les ONG de droits de l'Homme sollicitent l'implication du chef de l'État

Pour ces organisations, la restitution de cette pierre précieuse à son propriétaire est un gage des efforts du président de la République de la lutte pour la bonne gouvernance, l'État de droit, les droits de l'Homme et la démocratie.

Dans une lettre ouverte adressée le 19 mai au chef de l'État, qui a été l'objet d'une conférence de presse tenue le 20 mai au siège de la Ligue des électeurs à Limete, des ONG congolaises de droits de l'Homme ont rappelé à Joseph Kabila ses promesses faites pour la restitution du diamant blanc de 822 carats à son propriétaire, Théodore Mbiya Kalala. « À ce jour, en attendant la concrétisation de votre promesse prérapportée, les organisations signataires suivent de près cette situation notent avec amertume une sorte de lassitude des personnalités officielles prétendant agir en votre nom, un déni de justice au niveau des instances utilement du dossier ainsi qu'une multiplication d'actes de menaces, tentatives d'enlèvements et d'assassinats de M. Théodore Mbiya Kala », ont écrit ces ONG, dans leur correspondance, dénonçant la réunion de toutes les conditions de spoliation de ce diamant au détri-



Me Jacob Baluishi, Me Sylvain Lumu Mbaya, Dieudonné Kabasonga et Junior safari Runiga, des ONGDH signataires, lors de la conférence

ment de son propriétaire. Pour ces ONG, c'est pour des raisons sus-évoquées privilégiant les voies républicaines et démocratiques qu'elles ont choisi de saisir à nouveau le président de la République en tant que garant de la Constitution et des institutions de la République. Soulignant le droit à la propriété dont bénéficie le propriétaire de cette pierre précieuse, les ONG ont noté, citant un article de la Constitution de la République, que « la propriété privée est sacrée ». Nul ne peut, ont-elles indiqué, être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité octroyée dans les conditions fixées par la

loi. Nul ne peut être saisi de ses biens qu'en vertu d'une décision prise par une autorité judiciaire compétente.

Preuve de la bonne gouvernance

Pour ces ONG, la restitution de cette pierre précieuse à son propriétaire sera, aux yeux du peuple congolais et de l'humanité tout entière, un signal fort d'exemplarité et d'accompagnement des efforts du chef de l'État dans la lutte pour la bonne gouvernance, l'État de droit, les droits de l'Homme et la démocratie.

Ces organisations rappellent, par ailleurs, que le chef de l'État avait, en juillet 2006, à Mbuji-Mayi, fait la promesse aux chefs des Confessions religieuses de la Province

Orientale, de s'investir personnellement pour la restitution de ce diamant à son propriétaire. Citant des sources concordantes, ces ONG ont noté que cette pierre précieuse - qui avait été gardée sous scellées à la Banque centrale du Congo (BCC), se trouverait actuellement à la présidence de la République. « Les interventions des personnalités officielles, prétendant agir en votre nom pour obtenir la restitution de ce diamant, n'ont pas eu d'effets escomptés. Les Concertations nationales, qui en avaient été saisies à la diligence de l'évêque président de l'Église du Christ au Congo de la province du Kasai Oriental, Mgr Dieudonné Mbaya Tshia-

kanyi, n'ont pas fait mieux », ont déploré ces organisations, en indiquant attendre, actuellement, l'implication du chef de l'État, lui-même, selon sa promesse, pour arriver à l'issue souhaitée.

Le diamant sus-évoqué, note-t-on, avait été saisi en 2005 par la douane belge pour tentative d'exportation frauduleuse et origine douteuse. Retourné en RDC, il avait été réceptionné par la délégation congolaise habilitée à cet effet, constituée du ministre des Finances de l'époque, feu André Philippe Futa, du gouverneur de la BCC, Jean-Claude Masangu, et du directeur général du Centre d'expertise Jean-Pierre Tshimanga, pour les comptes du ministère des Mines, pour être entreposé à la BCC.

Par cette action, les ONG Action pour le respect des droits humains, Ligue des électeurs, Observatoire congolais des droits de l'Homme, Œuvre sociale pour le développement et Toges noires ont relevé leurs inquiétudes mais, elles ont également exprimé la confiance au magistrat suprême dont l'implication personnelle ne sera, selon elles, que la réalisation des promesses faites notamment aux chefs d'Églises.

Lucien Dianzenza

CONNEXION DE LA RDC À LA FIBRE OPTIQUE

Que de légèreté dans la conduite du projet !

Le bureau de l'Assemblée nationale a chargé, le 18 mai, la commission d'enquête parlementaire sur le backbone national en fibre optique de déférer devant les cours et tribunaux toutes les personnes impliquées dans la mégestion de la réalisation de ce projet en RDC.

La connexion de la RDC au câble international sous-marin de télécommunications en fibre optique (Wacs) s'est butée, dans sa réalisation, à de nombreux abus perpétrés par les différents intervenants dans ce dossier. Il a fallu que l'Assemblée nationale décide d'y voir clair pour enfin découvrir le pot aux roses. Gangrené par une mafia solidement implantée avec des ramifications au plus haut niveau de l'État, ce projet continue d'évoluer en dents de scie. La commission d'enquête parlementaire sur le backbone national en fibre optique qui a livré son rapport le lundi dernier à l'hémicycle a notamment mis en relief l'opacité des marchés passés notamment dans la construction de la station d'atterrage de Muanda sur fond d'un contentieux juridico-financier.

Le premier attributaire, l'entreprise Smart ideas trading, s'est tiré avec plus de 1,5 million de dollars, sans parler du paiement direct du Trésor public pour un montant de 600 mille dollars au titre d'avance et d'autres paiements possibles conformément au bon d'engagement n°035316A d'un montant de 9 millions de dollars. À la fin, cette entreprise fictive dont on ne retrouve aucune trace ni à la Société commerciale des postes et télécommunications, encore moins à la Direction générale de contrôle des marchés publics n'a pas fait le travail attendu d'elle. C'est ainsi que le gouvernement s'est rabattu sur Doreco. Le marché conclu avec ce nouveau prestataire est évalué à 4,7 millions de dollars, mais dont les paiements faux avoisinent 7 millions de

dollars avec des travaux supplémentaires sur la base d'une procédure de commande non conforme aux normes réglementaires.

Là encore, à en croire le rapport parlementaire, il y a à boire et à manger d'autant plus que le ministère des Finances n'a pas fourni à la commission la hauteur exacte du financement. Entre-temps, à la Direction générale du contrôle des marchés publics, le dossier Doreco ne se retrouve nulle part. La conduite du projet est teintée, en amont et en aval, des violations qui attestent la légèreté avec laquelle s'est traité le dossier de la fibre optique. Un dossier juteux qui a donné lieu à l'implantation d'un vaste réseau de détournements de fonds à l'instar du prêt-Biac de 12 millions de dollars ayant fait l'objet des retraits suspects, même de la part des personnes n'ayant aucun lien direct avec le projet. Ce qui explique le courroux du bureau de l'Assemblée nationale qui a enjoint la commission parlementaire à déférer devant les Cours et tribunaux toutes les personnes impliquées dans la mégestion de la réalisation de ce projet en RDC.

Par ailleurs, la commission note que les recettes en cours générées par l'exploitation de la fibre optique dépassent déjà 2 millions de dollars après près de 10 mois. Ces recettes seraient logées dans un compte bancaire-séquestre dont le débit ne serait autorisé que par le Premier ministre. La connexion de la RDC aux câbles internationaux de télécommunications en fibre optique comporte, d'après le rapport parlementaire, des inadéquations et lacunes sur le plan technique. D'où l'urgence des pourparlers en cours avec la société « CITCC » en vue de corriger les malfaçons et la mise en place de la redondance pour la phase 1 du backbone comprenant la station d'atterrage de Muanda, le backbone (Muanda-Kinshasa) et les réseaux d'accès associés (rings métropolitains).

Alain Dasso

THÉÂTRE

La Compagnie Seringu'Arts sur les planches de Wallonie-Bruxelles

La troupe du Katanga est à l'affiche du mercredi 20 mai au vendredi 22 mai au centre culturel belge avec les pièces Œil du cyclone, De la chaire au trône et Ngando.



Un extrait de Ngando par la Cie La Seringu'Arts à Kipushi (Katanga) en 2014

La semaine théâtrale du Centre Wallonie-Bruxelles se décline en trois dates. À partir de mercredi, la Compagnie Seringu'Arts va investir les planches de la salle Brel. La première représentation est réservée à L'Œil du cyclone, œuvre de Luis Marqués. La version de la pièce adaptée et mise en scène par Jules Mbuya mettra sous les feux des projecteurs le duo Djo Ngeleka et Solange Muneme dans les rôles respectifs du prisonnier et de l'avocate. La seconde soirée des Seringu'Arts, celle du jeudi 21 mai, est un hommage rendu à l'auteur ivoirien Amadou Kone au travers De la chaire au trône, sa première pièce de théâtre publiée. Djo Ngeleka et Guy Mukonkole en proposent une adaptation

dont Fabien Honoré Kabeya Mukamba assure la mise en scène. De la chaire au trône sera jouée par le trio Guy Mukonkole, Djo Ngeleka et Solange Muneme. En octobre 2013, la compagnie lusoise

avait procédé à une représentation précédente de la même création sur les planches de l'Institut français (IF) avec une comédienne en plus. Quant à la dernière représentation, Ngando, elle est l'adaptation du fameux roman de Lomami Tchibamba par Jules Mbuya, également metteur en scène de la pièce. Dans la distribution des rôles l'on retrouvera le trio en vedette la veille auquel se joindra Nancy Sar.

Soulignons que les trois représentations de la Compagnie Seringu'Arts de cette semaine interviendront après sa participation aux 29es Journées congolaises de théâtre par et pour l'enfance et la jeunesse (Joucotej) tenues du 6 au 12 mai. Là, les jeunes amateurs du 6e art avaient apprécié la performance de Solange Muneme dans son solo « Celle que j'attends ». Du reste, le coordonateur du festival, Édouard Kulumbi, s'était réjoui de la participation des dix compagnies professionnelles qui s'y étaient jointes. En effet, les comédiens adultes ont gonflé l'affiche de base des Joucotej constituée de quarante-huit troupes d'écoles et centres d'encadrement d'enfants en situation difficile.

Nioni Masela

MUTATION

Les artistes pour la reconversion du Palais du peuple en Palais de la culture

La demande, formulée à l'endroit de leur ministère de tutelle, fait partie des recommandations de la cinquantaine des participants aux travaux organisés à l'Hôtel Venus du 15 au 18 mai dans l'objectif de poser les bases du processus de transformation des associations culturelles en entreprises culturelles créatives.

Le premier séminaire-atelier sur la « Transformation des associations culturelles en entreprises culturelles créatives » fera date dans l'histoire de la culture congolaise. L'initiative du ministère de la Culture et Arts a rencontré l'adhésion des artistes qui ont trouvé là une occasion d'émettre une série de recommandations dont celle de la « restitution du Palais du peuple aux artistes ». Inscrit en second lieu dans les exigences formulées dans leur plaidoyer collectif rendu le 19 mai par le metteur en scène Nzey Van Musala, il vient s'appuyer sur la première abordant la question des infrastructures culturelles. Les séminaristes ont, à cet effet, suggéré la construction et la réhabilitation d'édifices dans le cadre des chantiers en cours.

Dans les grandes lignes, du point de vue des textes, il a été demandé, entre autres, l'accélération de l'élaboration de la politique culturelle, la ratification de la charte de la renaissance culturelle africaine et la libéralisation des droits selon les secteurs. Et voulant s'assurer de la continuité du processus déclenché avec les travaux, les participants ont tenu à l'organisation, dans un délai raisonnable, d'un second atelier. Elle est envisagée comme une



Remise de brevets aux participants

étape nécessaire à l'approfondissement de la réflexion entamée jugée bénéfique.

Le séminaire-atelier avait pour objectif, a souligné en clôture le secrétaire général du ministère de la Culture et des Arts, Pierre Lutumba Komba, une « sensibilisation optimale à faire sortir les associations culturelles de leur statut actuel d'ASBL de sorte à les muer en entreprises génératrices de revenus ». Et dans sa rétrospective des travaux, il a évoqué sa tenue en « modules riches et variés centrés sur l'aspect de l'intégration de l'environnement socioéconomique du pays ». Par ailleurs, il a loué « l'expression de l'unité dans la diversité » observée comme un « fait que seul la culture peut permettre de réaliser ».

De manière synthétique, le ministre Baudouin Banza Mukalay a clos le séminaire en présence du représentant-pays de l'Unesco, Abdourahmane Diallo. Il a loué le travail de titan abattu avec assiduité et détermination par les participants. Il a de même salué l'expertise des formateurs dont la compétence s'est avérée par un enseignement

de haute facture. Et Baudouin Banza Mukalay de conclure que les résolutions promulguées « importantes et pertinentes feront partie de la feuille de route du gouvernement ».

Les brevets remis aux participants ont sanctionné la clôture des travaux qui ont donné lieu à des « débats d'un degré très élevé provoquant la fougue des artistes », a affirmé le coordonnateur du séminaire-atelier, Crispin Yoka. Il a précisé ici que la formation déclinée en huit modules était ponctuée d'interventions diverses. Elle s'était étendue notamment sur « l'importance de la culture dans le développement durable », « les étapes préalables de la création d'une entreprise » et « le régime fiscal d'une entreprise culturelle ». Au nombre des séminaristes des administrateurs culturels, un expert de l'Unesco, cinq musiciens dont Nyoka Longo et Blaise Bula ; le peintre Botembe, quatre écrivains, un photographe, un éditeur, des théâtraux dont Ndungi Mambimbi, alias Masumu Debrindet, et un marionnettiste.

Nioni Masela

PITCH TO RICH 2015

« Bizizi Box » et « Congo Fashion week » représentent la RDC

Les deux projets participent au concours « Pitch to Rich 2015 | #VOOM | Virgin Media Business », initié par l'entrepreneur et milliardaire anglais Richard Branson.

Le projet « Bizizi Box » vise à être l'unique plate-forme où le public peut regarder des films africains de haute qualité via la vidéo à la demande (VOD). Il a été créé par le producteur et réalisateur Ne Kunda Nlaba via sa nouvelle compagnie de distribution des films « Afrika Bizizi distribution LTD ». Pour sa part, Congo Fashion Week (CFW) est un événement annuel destiné à la promotion de la mode congolaise et africaine. Les deux entrepreneurs font partie des cent cinquante projets retenus pour ce concours. « Gagner ce concours va complètement changer l'entreprise parce que nous avons déjà des idées brillantes pour atteindre nos objectifs. Nous serons en mesure d'organiser trois ateliers au cours de l'année avec notamment le Conseil britannique de la mode. Nous serons en mesure de choisir quatre premiers designers qui bénéficieront d'un mentorat après l'événement. L'objectif est de les aider à se concentrer sur leur réussite commerciale grâce aux Relations publiques, au marketing et à des stratégies d'entreprise », fait savoir l'initiatrice de CFW sur le site du concours.

Pour sa part, le créateur de Bizizi Box indique que la plate-forme sera disponible en deux versions dans le monde : Internet et application pour les ordinateurs, smartphones et tablettes. « Sur le site web, le public aura le choix de payer pour regarder une fois un film ou pour s'abonner afin de regarder les films de manière illimitée. Gagner

ce concours constituera un changement massif pour notre entreprise et nous permettra de concrétiser la création de ce grand projet. » La liste des demi-finalistes de ce concours sera dévoilée le 2 juin prochain. Les finalistes seront connus le 16 juin et la finale se déroulera le 26 juin.

Deux entrepreneurs culturels

Ne Kunda Nlaba est un producteur, réalisateur, scénariste, monteur, acteur et politologue. Il a déjà réalisé et produit deux documentaires et trois fictions entre autres « The Next », « The Steel Pan » (Le Tambour d'acier) en 2010, ainsi que « Chérie Bondowe », produit en 2012 et qui est son premier long métrage sur le divorce, la violence domestique et le suicide dans les communautés des immigrés africains. Il a également coréalisé un documentaire sur la vie d'Abeti Masikini et un autre de 90 minutes intitulé « Kimpa Vita : La mère de la révolution africaine ». Il développe également un projet de long métrage de fiction intitulé « In Limbo » (Dans les oubliettes) consacré aux demandeurs d'asile déçus. Marie-France Idikayi vit à Londres en Grande Bretagne. Elle est diplômée en journalisme et relations publiques de l'institut facultaire des sciences de l'information et de la communication à Kinshasa. Elle est également diplômée en arts à Londres, spécialement dans la création d'événements et de shows télévisés. La première édition de Congo Fashion week a eu lieu en août 2012 à Brazzaville et en septembre 2012 à Kinshasa. L'événement vise à permettre au grand public de découvrir des créateurs émergents et établis au Congo et de participer à un échange culturel entre congolais, africains et autres nationalités.

Patrick Ndungidi

DIVISION 1

Coup de tonnerre à la Linafoot, le président Simon Kayoyo démissionne

C'est l'un des cas de figure le plus inattendu à la Linafoot : le président de cette instance nationale de football, Simon Kayoyo a démissionné de son poste. C'est le deuxième président à rendre son tablier, quatorze ans après le premier à prendre cette décision, Adam Bombole en octobre 2001.

Le président de la Ligue nationale de football (Linafoot), Simon Kayoyo Umbela, a démissionné de son poste, le 19 mai. « J'ai été à la fédération ce matin, où j'ai déposé ma démission et il revient à la fédération d'apprécier », a-t-il déclaré sur Radio Okapi, indiquant que les autres membres du comité de gestion de la Linafoot vont continuer le travail. « Je le fais par convenance personnelle et pour ma conscience », a-t-il confié à www.actu.cd, reconnaissant n'avoir subi aucune pression pour prendre sa décision. C'est une « position responsable », a-t-il dit.

Cette décision intervient après l'option prise en dernière minute par l'instance organisatrice du championnat national de football (Division 1) de retirer le calendrier des rencontres de la manche retour du play-off de la Division 1. La Linafoot a dans un premier temps publié le programme des neuf journées des matchs de cette manche retour,



Simon Kayoyo Umbela démissionne de la présidence de la Linafoot (photo Radio Okapi)

avant de la retirer synonyme pratiquement de l'arrêt du championnat. L'on rappelle que la saison sportive doit officiellement prendre fin le 31 mai, date également retenue pour la fin de la 20e édition du championnat national de football. Mais il ne sera pas possible de respecter ce délai. Car si l'on doit organiser la manche retour de play-off avec neuf journées, le championnat ira bien au-delà du 31 mai. Aussi la Fédération congolaise de football association (Fécoba) a-t-elle introduite il y a quelques jours une demande de dérogation au ministère des Sports afin

que le championnat se poursuive après la date de clôture de la saison sportive. Mais l'on a appris que le ministère des Sports hésitera à accorder cette dérogation, exigeant des garanties pour que les violences dans les stades, - très récurrentes au cours de cette saison-, puissent cesser.

Alors que l'on attendait dans la réponse formelle du ministère des Sports, la Linafoot a publié le calendrier de la manche retour de play-off. Et la Fécoba a réagi par rapport en relevant des lacunes dans ledit calendrier qui finalement a été retiré. Est-ce que le retrait du calendrier serait-ce la raison qui a finalement poussé le président Simon Kayoyo de rendre son tablier pour sa « conscience » ? Car ces faits se sont succédé comme dans une logique des causes à effets. Si le championnat national s'arrête à cette phase aller de play-off, V.Club (21 points) sera alors sacré champion du Congo 2015, devant Mazembe (20 points), Don Bosco (15 points), Lupopo (13 points), Shark XI FC (12 points), Lubumbashi Sport (12 points), Sanga Balende (11 points), JS Groupe Bazano (11 points), Daring Club Motema Pembe -DCMP- (5 points) et FC MK (2 points).

Martin Engimo

AMICAL FIFA

La RDC pourrait affronter le Cameroun et le Burkina Faso en juin

Après le désistement du Gabon pour un match amical en mai, la RDC compte capitaliser les dates Fifa du mois de juin avant l'ouverture des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Gabon 2017 en ce même mois de juin. La Fécoba est donc sur deux matchs amicaux des Léopards contre les Lions indomptables du Cameroun et les Étalons du Burkina Faso.

L'information semble de plus en plus plausible, les Léopards football A de la RDC pourraient s'opposer, le 3 et le 9 juin à Mons en Belgique, respectivement aux Lions indomptables du Cameroun et les Étalons du Burkina Faso. Ce serait dans le cadre des matchs amicaux Fifa. Le dossier, apprend-on, est sur la table du président Constant Omari Selmani de la Fédération congolaise de football association (Fécoba). Les Léopards qui débutent les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Gabon 2017 ont déjà commencé à se préparer depuis le stage de mars dernier à Dubaï aux Émirats arabes unis; la RDC a, à cet effet, été doublement battue par l'Irak (1-2, 0-1). Le sélectionneur Florent Ibenge a sollicité une autre rencontre amicale, mais pas en date Fifa, contre le Gabon. Ce match devrait avoir lieu en ce mois de mai à Kinshasa. Mais les Panthères du Gabon n'effectuèrent plus le déplacement de Kinshasa. Car la Fédération gabonaise de football, qui avait au départ donné son accord pour le match, s'est ensuite désistée en avril dernier. Le staff technique national avait fait part de sa ferme option de livrer les matchs Fifa. Après donc mars 2015 à Dubaï, il est donc fort probable que les Léopards se retrouvent en stage bloqué en Belgique assorti de ces deux matchs amicaux. On souffle que les convocations ont déjà été envoyés aux joueurs retenus pour ces deux matchs.

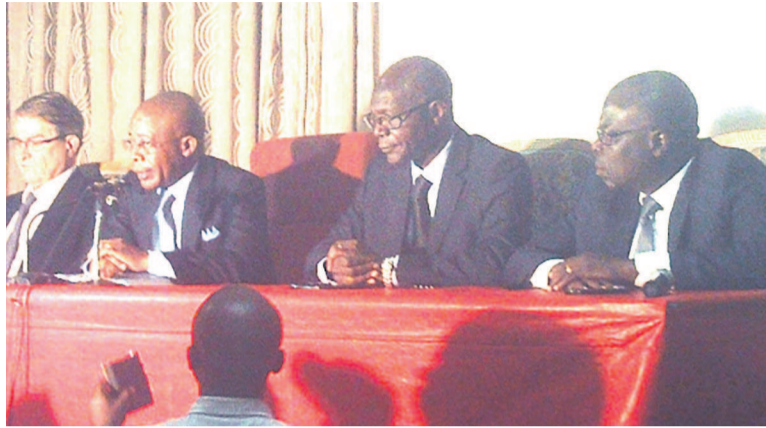
Rappelons qu'à l'ouverture des éliminatoires de la CAN 2017, la RDC recevra Madagascar à Kinshasa le 12 juin, avant de se rendre en République Centrafricaine en deuxième journée des éliminatoires. Ensuite, les Léopards accueilleront les Palancas Negras de l'Angola à Kinshasa pour la troisième journée.

M.E.

MARINE MARCHANDE

L'inspection des conteneurs entre en vigueur en République du Congo

Le lancement officiel des inspections des conteneurs en République du Congo a eu lieu le 19 mai à Pointe-Noire au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part les intervenants de la communauté maritime et portuaire. L'activité a été rehaussée de la présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande et de Bertrand Pierre Denis Geoffroy, secrétaire général du Bureau international des conteneurs.



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou lors de son intervention

C'est une étape importante dans l'amélioration de la sécurité maritime et du transport maritime a reconnu Jean-Félix Moutou-Tchicaya, directeur général de la marine marchande après avoir félicité le Bureau international des conteneurs (Bic) qui, à travers les ateliers et les formations à l'endroit des marins de son administration, leur a ajouté des notions supplémentaires sur le transport maritime mais également sur les grandes réglementations internationales en la matière. Bertrand Pierre Denis Geoffroy, secrétaire général du Bureau international des conteneurs a, dans une approche technique expliqué le travail qui échoit désormais aux acteurs concernés à savoir faire appliquer la réglementation en vigueur telle la Convention internationale sur la sécurité des conteneurs (Csc 72) qui est la réglementation adoptée dans

une centaine de pays par une loi ou un décret qui assure que les conteneurs utilisés dans le transport des marchandises présentent toujours, au fil du temps, les caractéristiques nécessaires pour entre autres maintenir un degré élevé de sécurité de la vie humaine lors de la manutention, du gerbage et du transport des conteneurs pleins ou vides, à terre ou en mer.

Ce règlement a-t-il précisé est concrétisé par une plaque dite plaque Csc qui résume les caractéristiques principales du conteneur en particulier sa charge utile autorisée, et porte une date de validité renouvelée par des visites de contrôles périodiques.

Pour Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, la volonté du gouvernement est de donner les conditions d'une bonne sécurisation des conteneurs dans le Port autonome de Pointe-Noire. « Il appartient à l'administration de la marine marchande de créer les

conditions qui ne vont pas faire augmenter le coût du passage portuaire. Comme l'organe qui est au centre de l'opération est l'opérateur du terminal, Congo Terminal, il appartient donc à partir de ce jour que la marine marchande et Congo Terminal créent les conditions d'une bonne utilisation des conteneurs dans le Port. Toute la chaîne de transport doit également être impliquée dans cette démarche ».

Créé en 1933, le Bureau international des conteneurs et du transport intermodal avec ses 1200 membres, est l'unique organisation non gouvernementale réunissant sur un plan mondial toutes les parties concernées par la conteneurisation et le transport intermodal : fabricants, transporteurs, loueurs, chargeurs, transitaires. Il intervient aussi dans l'élaboration et la mise à jour des principales conventions internationales.

Hervé Brice Mampouya

La sécurité des conteneurs, un enjeu pour le Congo

Le secrétaire général du bureau international des conteneurs (Bic), Bertrand Geoffroy, a édifié le ministre des Transports, Rodolphe Adada, sur la convention pour la sécurité des conteneurs. Ceci, après qu'il avait pris part, à Pointe-Noire, à la cérémonie de ratification de la convention pour la sécurité des conteneurs. Les deux personnalités ont échangé, le 19 mai à Brazzaville, sur les grands enjeux que représente cette convention qui s'ajoute à toutes les autres : commerce et activités portuaires au Congo.

opérations. Sur le terrain, des critères très stricts doivent être appliqués pour vérifier au quotidien l'état de ces conteneurs tout en assurant la fluidité des opérations. Une exigence des opérateurs pour l'efficacité dans le commerce. Il sied de souligner que le Bic n'est pas l'autorité qui met en place cette convention. En tant qu'organisation internationale, il a un rôle dans la containerisation au niveau institutionnel.

Cette convention est aujourd'hui signée par 120 pays qui sont partie contractante à cette convention. Ils restent souverains pour la mise



Les deux personnalités, photo Adiac

Cette convention règle les questions de sécurité et de protection de la vie humaine dans les opérations de conteneurs. À propos des grands enjeux, cette convention aide à s'assurer que les conteneurs à leur état neuf sont des caisses aptes aux transports maritimes. Durant toute leur vie, ils sont maintenus dans un état nécessaire pour assurer la sécurité des

en œuvre de la convention au sein de leur territoire. « Le Bic ne cible pas, n'agit pas mais notre fonction est plutôt celle d'expert sur les conventions internationales. Un travail que nous faisons au quotidien. Nous facilitons le décryptage lorsqu'une nation s'intéresse à ses conventions », a conclu le représentant du Bic.

Nancy France Loutoumba

Une frange de ponténégrins manque de carte nationale d'identité

Ce fait vient d'être constaté après le lancement officiel, le 14 mai, de l'opération de police « Mbata ya bakolo » à Pointe-Noire, destinée à interpeller les immigrés en situation irrégulière et à lutter contre la criminalité.

« Je n'irai pas au marché aujourd'hui, si tu peux faire les emplettes à ma place, je n'ai pas de carte nationale d'identité et je n'ai pas envie de me faire interpeller par l'opération Mbata ya bakolo », disait une mère à sa fille.

Avoir sa carte nationale d'identité est un devoir civique, c'est la pièce par excellence qui permet à un individu de prouver sa nationalité. En effet, après avoir atteint la majorité, tout citoyen a le devoir de se faire établir une carte nationale d'identité et, conformément aux dispositions du décret N 2009-57 du 13 mars 2009, son établissement est gratuit.

Interrogés sur cette question, certains ponténégrins ont évoqué plusieurs raisons qui font que bon nombre d'entre eux, n'ont pas cette pièce. D'ailleurs disent-ils, l'obtention de la carte nationale d'identité était dite gratuite par les autorités du pays. Malheureusement sur le terrain la réalité est bien différente « nous continuons de payer la somme de 2500 francs CFA voire plus pour en avoir une sans oublier les va-et-viens. Aujourd'hui, cela va faire huit mois que j'attends une carte nationale d'identité. Les agents de police m'ont remis un récépissé, mais je n'ai toujours pas ma carte », se plaignent les demandeurs de carte nationale d'identité.

Inauguré le 22 décembre 2010, le nouveau centre de production des cartes nationales d'identité informatisées sécurisées et biométrique de Brazzaville a une capacité de 800 à 1500 cartes par heure. Ce nouveau module répond aux difficultés constatées dans le premier module. Il faut dire que, l'obtention de la carte nationale d'identité demeure l'un des problèmes que rencontrent les Congolais en général et les ponténégrins en particulier.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

L'AS Cheminots poursuivra sa préparation à Dolisie

Les équipes seniors hommes et dames de l'AS Cheminots, vices champions de la ligue départementale de Pointe-Noire bénéficieront d'une mise au vert de trois semaines à Dolisie en vue du championnat national prévu à Pointe-Noire du 23 juin au 2 juillet, a indiqué l'entraîneur principal du club, Gabriel Tchicaya, le 18 mai au stade de KM4.

vacance. Maintenant que tout le groupe est là, nous abordons la partie spécifique où tous les joueurs vont essayer de toucher le ballon mais, en gardant la condition physique durant notre préparation», a indiqué l'entraîneur qui souhaitait avoir tout l'effectif au moment voulu pour faire les gradins du Complexe sportif de Pointe-Noire.

Déterminés à voir leurs équipes

toutes les équipes se craignent et évitent d'être découvertes par les autres. Nous nous retrouverons seulement au championnat national », a martelé Gabriel Tchicaya. Selon lui, les équipes feront leurs matches de préparation à Dolisie si le programme de mise au vert établi par le bureau exécutif est respecté en vue de poursuivre le travail technique avec des matches amicaux de 2heures30 et 3heures du temps qui permettront au staff technique de regarder les compartiments qui nécessitent d'être corrigés. Les cheminots auront donc trois semaines pour affûter leurs armes en vue de détrôner Etoile du Congo dans les deux versions. Rappelons que Etoile du Congo Homme ne défendra pas son titre. Cette équipe a été sanctionnée par la Fédération lors du championnat de la Ligue de Brazzaville alors que les dames participent actuellement à la Coupe des vainqueurs de Coupe à Libreville au Gabon.

Gabriel Tchicaya a, enfin demandé au public ponténégrin d'être derrière toutes les équipes de Pointe-Noire pendant le championnat national, surtout les supporters de l'AS Cheminots. « Nous croyons que nous allons faire des bons résultats », s'est-il assuré.

Charlem Léa Legnoki



AS Cheminots messieurs «adiac»

Les deux équipes de Cheminots affûtent leurs armes depuis le 27 avril pour bien affronter la compétition que la ville de Pointe-Noire abritera du 23 juin au 2 juillet. « Nous avons fait deux semaines et demi de préparation physique générale où nous avons travaillé à la côte mais, les ressources humaines ont fait défaut car certains joueurs étaient encore en

se hisser au championnat national, les dirigeants de l'AS Cheminots entendent internés les deux équipes à partir du 20 mai avec un programme d'entraînement très chargé matin et soir. Mais malheureusement, a-t-il poursuivi, l'AS Cheminots n'aura pas de matches test à Pointe-Noire. « Au niveau de Pointe-Noire nous n'aurons pas des matches amicaux parce que

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE 1

La manche retour débute le 5 juin

La commission d'organisation des compétitions de la Fédération congolaise de football a prévu pour le 5 juin, le démarrage de la manche retour du championnat national de football

En publiant le calendrier de la manche décisive, la Fécofoot a mis un terme aux rumeurs qui circulaient dans le milieu des footballeurs quant à la poursuite ou non de la compétition. Elle s'engage par la même occasion à reléver le défi de boucler sa compétition au plus tard le 30 août soit cinq jours avant le lancement des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015. Cette course contre la montre exigera à coup sûr un effort supplémentaire aux 18 équipes, obligées de livrer deux matches par semaine pour rattraper le temps perdu. La saison écoulée le championnat congolais s'était arrêté en plein milieu de la phase retour parce que les clubs réclamaient le paiement des autres tranches de la subvention que l'Etat leur avait accordée. Le classement de la phase aller avait servi pour sélectionner les représentants congolais en compétitions africaines. Espérons que cette saison, la Fécofoot donnera le trophée à ce vrai champion.

Programme des six premières journées

18^e journée :

Le 5 juin à 15 h30 au stade Eboué, Jeunesse sportive de Talangaï (JST) reçoit le FC Kondzo. Le 6 juin au stade Eboué à 14 h, Saint-Michel de Ouenzé (SMO)-

Tongo FC et à 16 h, Etoile du Congo-La Mancha. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, le match FC Bilombé-AC Léopards programmé, sera reporté en raison du déplacement des Fauves du Niari au Nigeria pour le match retour contre Warri Wolves. A 16 h, l'AS Cheminots en découdra avec Patronage Sainte-Anne. Le 7 juin au stade Eboué à 14 h, Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) jouera contre V Club Mokanda puis à 16 h, les Diables noirs affronteront l'Association sportive Ponténégrine(ASP). Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 h, Munisport recevra l'Interclub et à 16 h, Nico-Nicoyé en découdra avec le Club athlétique renaissance aiglon (Cara)

19^e journée : Le 9 juin au stade Eboué à 14h, Tongo FC rencontrera La Mancha et à 16 h, Etoile du Congo défiera l'AS Cheminots. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 h, Nico-Nicoyé affrontera Patronage Sainte-Anne pendant qu'à 16 h, Munisport recevra SMO. Le 10 juin au stade Eboué à 14 h, le FC Kondzo accueillera les Diables noirs avant la rencontre JST-Cara prévue à 16 h. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Bilombé va se mesurer avec la JSP en première explication pendant que l'autre rencontre

du jour mettra aux prises V Club à l'ASP. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, l'AC Léopards recevra l'Interclub

20^e journée :

Le 12 juin 15 h30 au stade Eboué, SMO jouera contre Nico-Nicoyé. Le 13 juin au stade Eboué à 14 h, l'Interclub en découdra avec l'ASP et à 16 h, le FC Kondzo recevra Munisport. Au complexe sportif de Pointe-Noire à 15 h30, le FC Bilombé s'expliquera avec Tongo FC. Le 14 juin au stade Eboué à 14 h, Cara jouera contre V Club Mokanda puis à 16 h, la JSP défiera l'Etoile du Congo. Au complexe sportif de Pointe-Noire à 14 h, La Mancha recevra Patronage Sainte-Anne et à 16 h, l'AS Cheminots jouera gros face aux Diables noirs. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie à 15 h30, l'AC Léopards recevra la JST

21^e journée

Le 17 juin à 14 h au stade Eboué, Tongo FC jouera face à l'Interclub avant le match Patronage Sainte-Anne- Diables noirs prévu à 16h. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 h, l'ASP accordera son hospitalité au FC Kondzo pendant qu'à 16 h, Munisport défiera La Mancha. Le 18 juin au stade Eboué à 14 h, la JST recevra l'Etoile du Congo puis à 16 h, le Cara affrontera l'AS Cheminots. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé va se mesurer avec le FC



Un match du championnat national opposant les Diables noirs au FC Kondzo (Photo Adiac)

Bilombé en première explication pendant que l'autre rencontre du jour mettra aux prises, V Club à SMO. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, l'AC Léopards recevra la JSP.

22^e journée :

Le 20 juin au stade Eboué à 14 h, l'Interclub sera aux prises avec la JSP avant que Cara n'accueille Munisport à 16 h. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 h, l'ASP jouera contre SMO puis à 16 h, le FC Bilombé en découdra avec la JST. Le 21 juin à Kinkala à 14h, Tongo FC affrontera l'AS Cheminots puis à 16 h, les Diables noirs recevront l'AC Léopards de Dolisie. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 h, La Mancha croisera le fer avec Nico-Nicoyé puis à 16 h, V Club recevra Patronage Sainte-Anne. La dernière ren-

contre de cette journée opposera le 22 juin au stade Eboué, le FC Kondzo à l'Etoile du Congo.

23^e journée :

Le 24 juin au stade Eboué à 15 h30, FC Kondzo défiera V Club. Le 25 juin, les Diables noirs recevront Munisport à 14 h puis à 16 h, l'Interclub sera face à Nico-Nicoyé. Le 26 juin à Kinkala à 14h, SMO jouera contre Patronage Sainte-Anne avant le derby Etoile du Congo-AC Léopards de Dolisie. Au stade Eboué, la JST accueillera La Mancha puis la JSP en découdra avec l'AS Cheminots. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Cara sera reçu par le FC Bilombé à 14 h puis l'ASP en découdra avec Tongo FC en deuxième explication.

La suite du programme dans les prochaines publications.

James Golden Eloué

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Les cyclistes congolais se mettent en jambes

Une trentaine d'athlètes retenus en présélection sont soumis à une série de tests. Seuls dix d'entre eux seront retenus dans l'ossature définitive de l'équipe nationale.

Les cyclistes congolais passeront désormais plus de temps sur leurs vélos. Ils ne penseront plus qu'aux onzièmes Jeux africains qui avancent à pas géant. D'autant plus qu'à 106 jours du coup d'envoi, la Fédération congolaise de la discipline (Fecocy) vient de définir un programme de travail très serré pour, prétendument, rattraper le temps perdu...

Les athlètes se sont alors mis sur la route nationale n°1, le mercredi 20 mai, pour montrer à la face des techniciens de la fédération ce dont ils sont capables. Le trajet de près 100km, allait de Brazzaville à Kinkala, en passant par Nganga-lingolo, dans le département du Pool. Une dis-



tance parcourue en aller-retour. L'épreuve n'était autre que la course en ligne. Bien avant le test du jour, les cyclistes ont fait un exercice de dégraissage sur le tronçon Kintélé-Massa (100km). L'objectif étant de déverrouiller les muscles refroidis par l'absence de compétition.

Les prochains...

Le jeudi 21, les compétiteurs repartiront sur le trajet Kintélé-Massa. Le lendemain, ils seront évalués sur l'épreuve de la course contre la montre. Cette distance ne sera pas aussi grande. Igné-Massa, le trajet à parcourir n'est long que de 40km. Les rai-

Les cyclistes à l'épreuve crédit photo Adiac
sons techniques justifient ce choix. Samedi et dimanche, ils revisiteront la route nationale n°1 jusqu'au marché de Kinkala, en aller-retour. C'est ainsi que la boucle sera bouclée et les dix athlètes retenus seront dévoilés.

Rominique Nerplat Makaya

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en France

Pro B, 33^e et avant-dernière journée

Nantes bat Boulazac 80-76. Les Congolais Paccelis Morlende et Karl-David Nkounkou ont joué respectivement 27 et 8 minutes : le premier a compilé 8 points, 2 rebonds, 1 bloc défensif, 5 passes décisives, 2 interceptions, 3 pertes de balle, 1 faute commise et 4 subies et +10 d'évaluation en 27 minutes. Le second cumule 1 point, 3 rebonds, 2 fautes commises pour 1 subie et +3 d'évaluation. Roanne chute à domicile par Lille (60-69). Malgré un temps de jeu conséquent (27 minutes), Steed Tchicamboud rend une copie décevante (0 point, 2 rebonds, 4 passes décisives, 2 interceptions, 4 pertes de balles, 4 fautes commises pour 2 subies et -2 d'évaluation. Nantes est 4e avec 20 succès pour 13 défaites. Septième, Roanne totalise 19 victoires pour 14 défaites. Nantes se déplacera à Orchies pour la dernière journée, tandis que Roanne ira à Poitiers.

Camille Delourme